

ABONNEMENTS
 Les 6 mois 3 fr. 1 m.
 SUISSE . . . 18.— 9.— 4.50 1.50
 ÉTRANGER 33.60 16.80 8.40
 On peut s'abonner dans tous les Bureaux de poste suisses, avec une surtaxe de 20 centimes

LA CHAUX-DE-FONDS, Parc 103
 Rédaction 13.75
 Téléphone Administration et Annonce: 8
 CHÈQUES POSTAUX IV B 311

La Sentinelle

Quotidien socialiste

Le numéro: 10 ct.

ANNONCES

(LA LIGNE)

La Chaux-de-Fonds, Canton et Jura-Bernois . . . Fr. 0.20
 Minimum par annonce > 2.—
 Suisse > 0.30
 Étranger > 0.40
 (Minimum 10 lignes)
 RÉCLAME > 0.50

LA SENTINELLE de ce jour parait en 8 pages.

18

nouveaux abonnés depuis vendredi, ce qui fait un total de

74

Notre effort est ascendant. Nos camarades s'encouragent à décrocher la palme. L'un d'eux en est déjà à son septième depuis quinze jours. Bravo. Cette saine émulation devrait gagner tous nos lecteurs.

Il reste encore deux semaines pour faire cet effort. Allons, camarades, que tous se mettent à la besogne, pour faire de La Sentinelle le journal de toute la classe ouvrière.

Restons dans le Parti

Nous ne pensions pas revenir sur cette question si l'article de Pierre Raymond ne nous y avait obligé.

Si notre camarade exprime des réflexions justifiées à propos du dernier congrès de Berne, nous ne pouvons nous déclarer d'accord avec sa conclusion.

Nous nous sommes suffisamment expliqués entre camarades sur la dictature et la démocratie pour y revenir.

D'autre part, il est évident que des définitions du socialisme que nous avons entendues à Berne, notre préférence va à celle de Charles Naine. Nous sommes même convaincu que c'est la forme du socialisme de demain, et les socialistes suisses y reviendront une fois qu'ils seront sortis de l'atmosphère de violence et d'impatience expliquées que nous respirons dans le monde entier.

L'introduction du chapitre de la dictature du prolétariat dans le programme du parti est la concession faite à l'esprit de notre temps. Du reste, elle consiste davantage dans l'acceptation d'un titre que dans une définition doctrinaire de la dictature du prolétariat.

Si nous sommes bien résolus à ne pas nous désolidariser du prolétariat, il doit traverser une période violente lors de son avènement au pouvoir, nous sommes de ceux qui ne croyaient pas nécessaire d'inscrire dans un programme ce moyen extrême et qui pourra nous être imposé par la bourgeoisie. Mais, à défaut d'actes, des camarades éprouvent le besoin de parler de cette méthode et de l'indiquer dans un programme d'action.

Nous avons exprimé à plusieurs reprises ce que nous pensions de la préparation spirituelle du prolétariat pour sa gérance future du monde économique et politique. Tout ce que nous avons dit dans ce domaine nous le maintenons. Et nous devons orienter notre travail d'éducation socialiste dans ce sens-là. Ou plutôt nous devons empêcher qu'on lui donne une autre orientation. Car nous avons été nourri de cette pensée, qui fut celle de Jaurès, et de ceux qui nous ont formé en Suisse romande.

Nous sommes d'accord, Pierre Raymond et moi, et avec beaucoup d'autres, sur le but du socialisme dont nous devons maintenir l'idéal dans toute sa pureté et son absolutisme. Mais pour le réaliser dans la vie quotidienne, nous sommes obligés de faire des compromis fréquents, imposés par les nécessités économiques et le degré de développement socialiste des masses. On ne se débarrasse pas ainsi d'un jour à l'autre des restes du passé. C'est le jeu de l'ombre et de la lumière qui se pénètrent graduellement, ainsi que le disait très bien Charles Naine.

Du moment que notre parti socialiste reste constitué sur une base démocratique, c'est-à-dire que les décisions sont prises à la majorité sans qu'on procède à l'expulsion de la minorité, nous pouvons, nous devons rester dans le parti puisque nous avons la perspective de pouvoir faire triompher loyalement notre point de vue. Travaillons opiniâtement à ce lent travail d'éducation, et ne faisons pas preuve de plus d'impatience que les camarades auxquels nous la reprochons. Ne jetons pas le manche après la cognée.

Ne divisons pas les forces prolétariennes quand ce n'est pas une impérieuse nécessité, car c'est la bourgeoisie qui en profite et la classe ouvrière qui en souffre.

Notre foi dans le triomphe du socialisme vaincra les difficultés et lui assurera le triomphe des formes politiques et économiques les meilleures pour l'humanité. Dans la mesure où nous restons fidèles à notre idéal, nous limitons et nous supprimons l'influence des forces violentes, autoritaires, haineuses, égoïstes, et travaillons au triomphe de la démocratie, de la solidarité et de la fraternité humaine.

Cette foi nous oblige à rester au milieu de la mêlée des idées, et de maintenir l'unité de nos forces tant qu'on peut le faire honnêtement. Le Parti socialiste suisse continue à nous le permettre.

Abel VAUCHER.

Ouvriers conscients, soutenez votre journal en payant ponctuellement votre dû.

Contribution à l'étude du renchérissement de la vie

VIII

Habillements pour hommes : Confections

Complet pour hommes (qualité moyenne)

3 m. de drap à fr. 20.— le m. fr. 60.—
 Doublure, petites fournitures > 18.—
 Salaires aux ouvriers tailleurs > 18.—
 Frais généraux > 6.—
 Bénéfice du fabricant > 13.—

Prix de vente aux détaillants fr. 115.—

Prélèvement du détaillant: fr. 35.— dans les localités moyennes.

Prélèvement du détaillant: fr. 50.— dans les grandes localités.

Prix de vente au consommateur: fr. 150.— à 165.—

Quel rôle joue le prix de la main-d'œuvre, le salaire de l'ouvrier tailleur dans ce prix de vente? Le tableau suivant le montre clairement. Nous prenons comme base le prix de fr. 150.—, en laissant fr. 35.— au détaillant et faisons remarquer que le fabricant dissimule dans ce devis une part difficile à évaluer d'une façon précise, mais qu'on peut estimer à fr. 6.— ou 8.— sur les matières premières qu'il paie à des prix plus bas que ceux indiqués.

	Matières prem. 52%
	Salaires 12%
	Frais généraux 4%
	Bénéfice net du fabricant 8,6%
	Prélèvement du détaillant 23,4%

Quelques remarques s'imposent. Supposons un fabricant ayant 50 ouvriers. Alors que chacun de ceux-ci retirera fr. 18.— de salaire, leur employeur fera, pendant le même temps, un bénéfice net de fr. 50.— × 13.— = fr. 650.—. C'est encore et toujours la part du lion caractérisant le régime capitaliste.

Le détaillant devrait, rationnellement, calculer du 8% de frais généraux, soit, dans le cas cité plus haut, fr. 9.20. Comme il prélève fr. 35.—, son bénéfice net est de plus de fr. 25.— sur la vente de ce complet.

Admettons que le fabricant se contente d'un bénéfice net de fr. 2.— par complet, il bénéficierait encore d'un gain de fr. 50.— × 2.— = fr. 100.— par jour!). Supposons que le détaillant, en plus de fr. 9.20 de frais généraux, se contente de fr. 10.80 de bénéfice — une organisation systématique permettrait de descendre au-dessous — le prix du complet serait diminué de fr. 26.—. Mais il est aisé de comprendre que de mêmes réductions pourraient être faites sur le prix du drap et des fournitures.

Il n'est point trop hasardé d'estimer que ce complet est vendu fr. 40.— trop cher, grâce à un système économique défectueux.

Si nous prenons comme exemple un manteau, nous constaterons une diminution des salaires, un accroissement des bénéfices.

2 m. 20 de drap à fr. 28.— fr. 61.60
 Doublure et fournitures > 20.—
 Salaires > 14.—
 Frais généraux > 6.—
 Bénéfice du fabricant > 18.40
 Prélèvement du détaillant > 38.—

Prix de vente au client... fr. 158.—

Pour que nos lecteurs saisissent mieux le rôle du salaire, totalisons tous les autres postes. Nous aurons en présence fr. 14.— (salaire) et fr. 144.— (total des autres postes), ce qui peut se figurer ainsi:

	Tot. moins sal. du tail. 90,7%
	Salaire du tailleur 9,3%

Comme quoi il est vrai que les salaires pèsent si lourdement sur le prix des marchandises. En élevant du 20% celui du tailleur ayant fabriqué ce manteau, le prix de celui-ci s'élèverait de... fr. 2.80 qu'il serait aisé de prendre sur le bénéfice net du patron. En agissant ainsi, l'ouvrier gagnerait fr. 16.80 pour fabriquer un manteau et l'employeur fr. 15.60... pour le regarder travailler.

Secrétariat du P. S. S.

E.-Paul GRABER.

1) Puisque le salaire du tailleur est de fr. 18 par un complet on peut admettre qu'il en fabrique en moyenne un par jour. Sur 50 complets le fabricant réaliserait donc bien un bénéfice de 50 × 2 soit 100 fr. par jour ou 30,000 francs par an.

ECHO

Une question d'importance!

Un cycliste amateur s'est fait une entorse en ramassant une pelle. Il a dû s'aler.

— Maman? demande sa fillelette en interrompant le travail de tapisserie qu'elle exécute pour le jour de l'An, est-ce qu'on va couper la jambe de papa?

— Mais non, petite sotte! En voilà une idée! Pourquoi demandes-tu cela?

L'enfant rougissant un peu:
 — Je n'aurais eu qu'une pantoufle à faire.

Le chômage

Les secours humanitaires ou un cadeau de mille francs. — Le problème des indemnités de chômage. — Conseils capitalistes. — Solutions ouvrières. — L'exemple des syndicats belges. — La réquisition des usines.

La Chaux-de-Fonds, le 20 décembre.

Un journal bourgeois payé de bonnes intentions a ouvert un concours de bienfaisance pour lutter contre le chômage. Jusqu'à vendredi il avait reçu mille francs. C'est fort peu si l'on considère qu'il y a dans notre ville seulement environ 2000 chômeurs. Chacun d'entre eux recevrait un cadeau de 50 cent. s'il leur fallait attendre sur les secours humanitaires des particuliers. L'humanitarisme est bienfaisant certes, mais il n'est qu'un pauvre paillatif impuissant. Le remède est ailleurs. Le confrère en question eût-il même reçu cinquante ou cent mille francs, que ces sommes ne suffiraient point à remettre sur pied l'organisme actuel défaillant. La crise est trop ample. Elle est internationale. S'il y a, en Suisse, 32,000 chômeurs, en France, en Italie, en Autriche, en Angleterre, en Allemagne, aux Etats-Unis, on les compte par millions. Pour remédier au mal, il faudrait des mesures internationales, sur lesquelles les avis se partagent, selon qu'ils viennent de milieux capitalistes, partisans du respect de la propriété privée, dans sa forme actuelle, ou qu'ils sont émis par les partisans d'un régime collectiviste.

Les capitalistes disent: Ne touchez pas à la machine industrielle. Elle est trop abîmée pour qu'on puisse aujourd'hui se payer le luxe d'expérimentations nouvelles et hasardeuses. Soyez plutôt économes dans la consommation. Les forces productives reprendront peu à peu leur ancienne vigueur et nous arriverons à surmonter un état momentané de paralysie du marché. Le malheur pour eux c'est qu'ils nous clament leurs conseils depuis tantôt trois ans. Et plus nous allons de l'avant, plus l'engrenage de la production et des échanges se grippe davantage.

Les doctrines socialistes préconisent plusieurs solutions, qui, toutes, dans leur principe, posent la nécessité d'une transformation des modes actuels du travail et de la répartition. Tant que la production sera basée sur le profit personnel et non sur l'utilité collective, nous ne verrons pas pointer une meilleure aurore.

Des délibérations récentes dans la Chambre syndicale belge, appelée à discuter de la grave crise qui sévit dans l'industrie linière de Belgique, ont abouti à des thèses fort intéressantes, dont l'application méritera d'être suivie de près par les milieux ouvriers suisses. Le citoyen Mertens a fait observer que donner des indemnités aux chômeurs, n'est pas la solution véritable. Il ajouta que dans plusieurs des industries les plus frappées il y a des stocks de matières premières, du matériel et de la main-d'œuvre. Si les patrons ne font pas travailler, c'est pour des motifs où la classe ouvrière n'a pas la moindre responsabilité.

La Commission syndicale belge estime que le gouvernement doit avoir le droit de prendre en mains la production que les industriels ont abandonnée. Il doit pouvoir réquisitionner les matières premières et obliger les patrons à les transformer dans des conditions qu'il aura fixées et sous son contrôle. Au cas où les patrons refuseraient d'accepter ces conditions, il doit pouvoir réquisitionner les usines.

Le camarade Grysen a préconisé la mise en œuvre, par le gouvernement belge, de travaux publics considérables, pour 5 à 600 millions.

Ces travaux sont productifs et enrichiraient le pays. Si on recule devant les prix élevés des matériaux, on dépensera tous ces millions en indemnités de chômage et la misère s'aggravera encore.

La crise actuelle, dit-il, a son origine dans les stocks énormes existant dans toutes les usines. Le gouvernement ferait œuvre sage en supportant une perte sur ces marchandises et en les offrant à l'exportation.

Le délégué Samyn a donné l'exemple suivant de cet état, que nous avons coutume de désigner sous les termes « d'anarchie capitaliste ».

Il y a à Gand 21,000 chômeurs, dont 2000 chômeurs complets. Pendant ce temps reposent en Belgique 400,000 balles de lin, dont la sortie est interdite, mais que les industriels n'achètent pas en raison des prix trop élevés.

Le délégué Seghiers présenta un autre exemple non moins stupéfiant de l'anarchie à laquelle conduit le régime des bénéfices privés. Dans l'industrie du lin, la récolte est triple de celle d'avant guerre. Elle est suffisante pour donner du travail pendant deux ans. Sait-on pourquoi les ouvriers de cette industrie sont sur le pavé? Simplement parce que messieurs les patrons du lin se sont organisés internationalement pour fixer des prix de vente si hauts que personne, à ces taux-là, ne se présente pour acheter. Pendant ce temps des millions d'êtres humains souffrent du froid parce qu'ils ne peuvent acheter des vêtements en suffisance. Il est joli le régime!

Chez les tisserands, même situation. Dans l'industrie lainière de Verviers, le chômage est très grave. Les ouvriers de cette branche traversent des jours plus sombres que ceux de l'occupation allemande.

La Commission syndicale belge, après avoir constaté la terrible situation du pays, a émis, à

l'unanimité, un ordre du jour important, qui indique parmi les remèdes à choisir, la réquisitionnement des matières premières, des usines, etc., en précisant que ces dernières ne seraient réquisitionnées qu'en cas de refus de leurs propriétaires de travailler sur les ordres et sous le contrôle du gouvernement.

Nous voilà loin du cadeau de 50 centimes à chaque chômeur. La Commission syndicale belge a examiné la situation comme elle doit être vue. Elle indique des remèdes qui, par leur énergie, sont capables de redonner à l'industrie sa vitalité perdue. Dans la période où nous nous débattons, on ne sauvera pas l'industrie presque mortellement blessée, en offrant aux chômeurs la boîte aux caramels de secours privés sans efficacité. Ce qu'il leur faut, ce ne sont point des aumônes, mais du travail. Les industriels privés sont-ils incapables d'en donner à la classe ouvrière? Alors, il ne faut plus hésiter. Les mesures collectives de sauvetage doivent intervenir rapidement, avant qu'il ne soit trop tard. Un peuple n'a pas le droit de se laisser acculer au suicide économique, par respect du statu quo de la propriété privée. Les scandales que cette dernière traîne après elle l'ont suffisamment condamnée.

Robert GAFFNER.

Le nouveau Cercle ouvrier du Locle

La Séance d'inauguration

Un grand nombre de camarades loclois et d'invités de l'extérieur, parmi lesquels on retrouvait avec plaisir Paul Graber, Achille Gros-pierre et leurs dames, avaient répondu à l'appel du parti socialiste loclois, inaugurant son nouveau cercle. Situés admirablement, dans le nouvel immeuble des Coopératives, en plein centre de la ville, les locaux sont épatants. Les équipes de menuisiers, de peintres, d'électriciens, etc., etc., ont travaillé ferme ces derniers jours pour mettre le brillant final aux salles que nous admirons.

Les vernis flambe comme du rolin, et les globes électriques qui, tout à l'heure, se sont mis à répandre la douceur tamisée de leurs clochettes de verre, sur la belle ordonnance des tables, ajoutent encore à l'impression favorable que le nouveau Cercle laisse dans tous les esprits.

Marc Inaebnit, président de la Commission des finances, ouvre la séance. En une courte allocution, il souhaite à tous une cordiale bienvenue. Puis, le camarade Huber lui succède à la tribune (rien ne manque, vous le voyez!). L'orateur rappelle la part que doivent aux Coopératives locloises, les fondateurs et les bénéficiaires du nouveau cercle. Il dit toute la gratitude du comité et des membres du Cercle pour les équipes d'ouvriers qui, gratuitement, contribuent à la construction des salles. Les remerciements vont aussi à la Commission financière, aux collecteurs, aux souscripteurs. Le Cercle compte maintenant 400 membres actifs. On va prochainement créer un organe mensuel, une bibliothèque. Le camarade Huber termine en saluant les nouveaux locaux comme un foyer de justice et de fraternité où viendront se concentrer toutes les idées généreuses. Il salue aussi le fondateur du Cercle des Travailleurs, Emile Aubert.

On remet ensuite un souvenir au camarade E. Schleppey.

Après une très belle production de « L'Espérance », la parole est à Achille Gros-pierre.

Avec un rare bonheur d'expression, A. Gros-pierre rappelle des souvenirs d'enfance ayant trait aux débuts de la vie socialiste au Locle. Il dépeint les partis bourgeois alors maîtres incontrastés, et l'impression de puissance invincible que faisaient sur lui les autorités de ce temps-là. Depuis, tout a changé. La classe ouvrière neuchâteloise est devenue une force disciplinée et d'une belle homogénéité. Ni à gauche, ni à droite, dit-il en terminant, nous continuerons notre course en avant.

Paul Graber, avec le même talent, cite aussi de vieux souvenirs de militant. Lorsque — il y a 14 ans — il venait au Locle, pour donner un cours socialiste à une jeune phalange, où d'ailleurs le maître n'était guère plus haut que les élèves, son mot d'ordre fut toujours celui du courage et de l'espérance. Ce mot d'ordre a permis la magnifique floraison du mouvement ouvrier loclois. Paul Graber rappelle ensuite la grosse quinzaine écoulée et la situation politique actuelle en Suisse. Ce n'est pas la violence qui nous rend forts. Si, dans chaque ville, les travailleurs possédaient dix cercles au lieu d'un, ils seraient plus forts que la bourgeoisie armée de toutes ses mitrailleuses.

Il termine en montrant la part que l'amitié doit posséder dans les rapports entre militants. Il n'y a pas de socialisme sans amitié.

Henri Perret clôture les discours par une courte et splendide allocution où, après avoir montré les progrès et la cohésion de la réaction, unie en un seul front contre le socialisme, il fait un pittoresque tableau des ouvriers qui se trompent de cercle, des gens qui se trompent de magasin, des travailleurs qui se trompent de journal. Sa péroraison magnifie l'idée, la grande puissance qui soulève le monde.

« La Sociale », « L'Aurore » et « L'Espérance » avaient mis leur note gaie entre chaque discours.

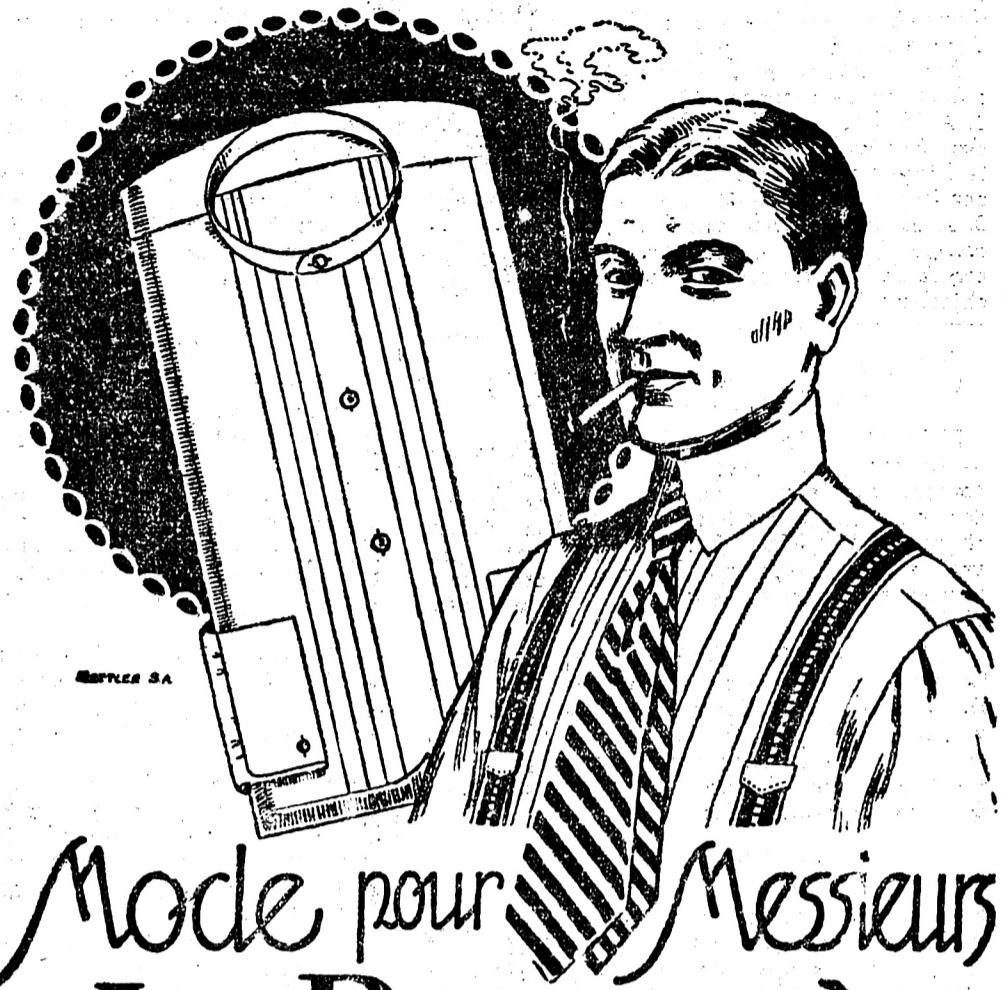
Une fort jolie soirée, durant laquelle le Cercle ne désemplit pas de visiteurs, termina la journée d'inauguration.

R. G.

Actuellement

Nombreuses Occasions

aux Rayons de Chemiserie, Bonneterie, Chapelierie



Mode pour Messieurs AU PROGRÈS

Bière Beau regard

Nous informons notre honorable clientèle qu'à partir du 20 décembre, nos Bureaux et Dépôt à St-Imier seront transférés dans nos nouveaux locaux à la

Rue du Vallon N° 35
(à l'Est du Jardin public)

Nous profitons de l'occasion pour lui recommander nos excellentes Bières

Bock et St-Nicolas double spéciale

que nous mettrons en vente pendant les prochaines fêtes.

Grande Brasserie et Beaugard.

T. HAUSMANN Marchand-Tailleur

Rue Francillon 12
SAINT-IMIER
Téléphone 98

offre à vendre d'occasion quelques redingotes et habits en bon état.
Toujours bien assorti en Vêtements soignés.
Manteaux pour messieurs, dames et enfants, confection et sur mesure, en 1^{er} genres, différents prix.
Vêtements à façon, transformations, réparations.
Envoi à choix au dehors sur demande
Facilité de paiement
Dépôt du lavage chimique. Se recommande au mieux.

Tapiserie - Décoration
FEHR, Puits 9
Meubles - Literie - Réparations
Téléphone 2201

N'oubliez pas les petits oiseaux

Bandes molles

tières
spirales et droites
en toutes teintes
CHOIX IMMENSE
vous offre la maison

Adler

51, Rue Léopold-Robert, 51
LA CHAUX-DE-FONDS
Ouvert le dimanche en décembre

Société coopérative de
Consommation
de Neuchâtel

Chiffre d'affaires en 1919
3,163,217 fr.

Réserve : Fr. 209,173
Capital : 126,060

Tous les bénéfices sont répartis
aux acheteurs

La Société est le régulateur incontesté, aujourd'hui, des prix de tous les articles dont elle s'occupe. — On devient sociétaire sur une demande écrite, dont le formulaire est à disposition dans tous nos magasins et au bureau, Sablons 19, et par la souscription d'une part du capital de Fr. 10 au moins. La finance d'entrée est de Fr. 5.
On est considéré comme sociétaire dès qu'un acompte de Fr. 2 a été payé sur les Fr. 15 ci-dessus.

Les coopérateurs conscients de se servir que dans leur Société.

Réparations de chaussures
ressemelages prompts et soignés. Prix avantageux. — Se recommande, L. Scaremberg, rue des Bassets 62.

Maison F. LEUZINGER

Succ. F. WILHELM

Rue Neuve 1-3

LA CHAUX-DE-FONDS

MILIEUX DE SALONS

et

CARPETTES

Etrennes utiles

Descentes de lit - Tapis de table

Vitrages tulle et guipure

Cantonnières

Couvre-lits - Coussins - Stores

Voir les Etalages

Soc. Coopérative de Consommation

ST-IMIER et Environs

Rue Francillon 21

GRANDE EXPOSITION

pour les fêtes de Noël et Nouvel-An
de

Jeux et Jouets

Garnitures pour Arbres de Noël

Poupées — Berceaux — Poussettes — Attelages
Animaux divers — Chevaux-Balançoires — Jouets mécaniques
Jeux de familles — Lanternes magiques — Cinémas

Articles pour cadeaux

Albums — Boîtes à gants, à mouchoirs, à cols — Jolis articles
en verrerie, porcelaine et nickel

Articles de ménage — Services de table fins et ordinaires

Articles pour écoliers — Serviettes

Sous-vêtements — Lingerie — Mercerie

Complets du Drap National

Cols et Cravates pour messieurs

Consommateurs, si vous voulez faire preuve de solidarité, réservez tous vos achats à votre Société Coopérative, qui est en mesure de vous fournir ce dont vous aurez besoin, aux meilleures conditions de prix et qualité.

Locataires

Recourez en masse contre
toute augmentation de loyer.
C'est votre devoir et votre droit.

Ligue des locataires de Neuchâtel.

Société Coopérative
de
CONSOMMATION
de Neuchâtel et Environs

De notre propre fabrication
nous offrons :

Biscômes
avec ours

à fr. 0.10 et 0.20 pièce

Tres avantageux

ENCORE

jusqu'à fin décembre

Escompte **10%** Escompte

sur tous les articles

au
PANIER FLEURI

NOUVELLES SUISSES

Chez les socialistes zurichois

ZURICH, 18. — Une assemblée à laquelle étaient représentées les deux tendances du parti socialiste de la ville de Zurich a décidé, par 396 voix contre 246, de rester partisan de l'entrée dans la Troisième Internationale, de désavouer le camarade Nobs et de se solidariser avec la gauche du parti. Le 27 septembre, l'assemblée du parti s'était prononcée par 240 voix contre 10 pour le rattachement.

Réd. — On remarque déjà la forte progression des adversaires de l'adhésion. Et le résultat pourrait bien se modifier encore si le Parti socialiste zurichois exécute le referendum selon les instructions du Comité directeur.

La concentration bancaire

ZURICH, 18. — En présence du fait que la S. A. Leu et Cie, qui est la plus ancienne banque de la place de Zurich avait fait, avant la guerre, des placements hypothécaires assez importants en Allemagne, cette Société est amenée aujourd'hui à envisager une solution à la situation, résultant pour elle de la dépréciation du mark. Des pourparlers sont actuellement en cours avec l'Union de banques suisses. Si les négociations donnent un résultat définitif, les placements hypothécaires à l'étranger, certains prêts et avances, ainsi qu'une partie du portefeuille « fonds publics » de la Société Leu et Cie seront transférés à une Société spéciale constituée dans le but de réaliser l'ensemble des éléments d'actif tandis que les affaires ayant un caractère d'opérations de banque commerciales seront reprises par l'Union de banques suisses. Les placements hypothécaires en Suisse donneront lieu à un arrangement spécial.

On prévoit que les actionnaires de Leu recevront une action de la nouvelle Société prévue ci-dessus en échange d'une action de la Société Leu et Cie. En outre quatre actions Leu donneront droit à une action de l'Union de banques suisses. Celle-ci, pour permettre l'échange, émettrait à cette occasion des actions nouvelles pour un montant nominal de dix millions de francs. (Communiqué).

Le dimanche politique

BIENNE, 19. — Dans la votation communale de Bienne le budget a été rejeté par 1659 voix contre 1556, de même que le projet instituant une caisse de pension communale par 1995 voix contre 1245. Le renvoi des élections générales et la prolongation des fonctions des autorités municipales a été accepté par 2273 voix contre 876. La participation au scrutin fut très faible.

BERNE, 19. — Dans la votation communale de la ville de Berne le budget et l'annexe à la loi fiscale pour 1921 ont été approuvés par 4965 voix contre 1863. L'initiative demandant qu'une ligne de tramways relie la fosse aux ours à Ostermundigen a été rejetée par 3517 non contre 3282 oui. Le Conseil communal et tous les partis à l'exception du parti des métiers et des bourgeois avaient recommandé le rejet de l'initiative.

Condamnation d'un criminel

ZURICH, 19. — La cour d'assises a condamné, après deux jours de délibérations, le nommé Rudolf-Jacob Aeberli, qui le 29 juin tua les époux Städeli au Nouveau Klisterli sur le Zurichberg et commit de nombreux vols, pour meurtre et vols avec effraction, aux travaux forcés à perpétuité, aux frais du jugement et à 20,000 fr. d'indemnité à payer aux trois enfants Städeli.

La population de Thonne

THONNE, 19. — Le recensement accuse pour la ville de Thonne une population fixe de 14,027 habitants contre 10,213 en 1910.

JURA BERNOIS

BIENNE. — La petite vérole. — Une épidémie de petite vérole semble se préparer parmi les enfants des classes inférieures de la ville de Bienne. Les absences augmentent chaque jour et les enfants doivent être renvoyés à la maison au milieu des leçons.

PORRENTURY. — M. Choquard défend la cavalerie. — Alors que le socialiste Berger demandait l'autre jour, avec raison, aux Chambres la suppression pure et simple du budget militaire et son affectation à des œuvres de vie et non de mort, notre ineffable préfet, M. le conseiller national Choquard, proposait entre autres, le maintien du budget prévu pour la cavalerie. Cette arme si utile (sic) doit mériter toute l'attention de la docte assemblée, s'écria-t-il, voire même l'intensification, la recommander et porter si possible au budget une somme supérieure à celle prévue pour les beaux gas (resic) si chers à « unser » préfet, ancien officier de dragons.

En effet, il est d'utilité publique, croyons-nous, de développer parmi les indigènes, l'amour et le respect de ceux qui, en général, n'ont comme idéal qu'une profonde morgue contre les vulgaires fantassins et tout ce qui touche au peuple. Les Aïoulots auront pu apprécier à satiété leurs magnifiques exploits à Porrentruy, à Bonfol, à Fahy, etc., lors des nombreuses mobilisations. Ils ont encore en mémoire les fameuses saturnales et orgies sans nombre commises par les hommes à Vogel dans notre petit coin de pays, pour comprendre hautement le désir si cher à M. le conseiller national Choquard. Indépendamment de ces beaux traits chevaleresques, oublie-t-on les précieux services que rend la cavalerie dans les grèves ? Zurich, La Chaux-de-Fonds, Bâle, la connaissent cette arme-là. Aussi cela vaut-il bien 35 francs par séance pour défendre de tels postulats aux Chambres. M. Choquard n'entend pas être payé pour ne rien faire, aussi il travaille, comme vous voyez. Argus.

ST-IMIER. — Conseil municipal. — Extrait des délibérations de la séance du 14 décembre 1920. Présidence : M. Et. Chappuis, maire. Présents : Tous les conseillers.

Le Conseil prend connaissance du recensement fédéral du 1er décembre 1920. Il en résulte qu'il y a à St-Imier 1811 ménages et 6979 personnes domiciliées régulièrement, contre 1731 ménages et 7410 personnes, lors du recensement de 1910. Le nombre des maisons habitées a augmenté pendant la même période de 540 à 558. Au 1er décembre 1920, il y avait 7020 personnes à Saint-Imier.

Sur ces 7020 personnes recensées, il y en avait 3266 du sexe masculin et 3754 du sexe féminin.

En ce qui concerne la confession, il y avait 5473 protestants, 1181 catholiques romains, 186 vieux catholiques et 7 israélites et 173 personnes appartenant à une autre ou à aucune confession. Au point de vue de l'origine, il y avait 6566 Suisses et 454 étrangers.

Le Conseil constate par les chiffres relatifs à l'augmentation des ménages et à la diminution de la population, qu'il y avait en 1910, 4,28 personnes par ménage, tandis qu'en 1920 il n'y a plus que 3,85 personnes en moyenne.

Le Conseil prend connaissance du rapport de la Commission des Services Industriels sur le résultat de la mise au concours du poste de caissier-comptable des Services Industriels. 12 personnes se sont présentées, dont une seule habite St-Imier. La Commission demande d'arrêter le choix sur l'un des 4 candidats qu'elle soumet par sa lettre du 14 décembre. Après examen des postulats et des certificats, le Conseil décide de nommer M. Jules Jeanneret, de La Chaux-de-Fonds. Ce dernier pourra faire un échange avec le logement qu'il possède à La Chaux-de-Fonds.

La Commission de chômage annonce que vu l'augmentation des cas de chômage, elle se voit

obligée d'envisager la création d'un poste semi-permanent de préposé ; la Commission est priée de présenter des propositions fermes.

La demande de MM. Ch. Nicolet et Léon Imhof pour la construction d'une canalisation à l'ancienne route de Villeret est transmise à la Commission des Travaux publics pour examen, devis éventuels et propositions.

Sur le préavis de la Commission des Travaux publics du 14 décembre 1920, le Conseil adjuge : 1. A M. Daniel Frey, au Mont-Soleil, l'ouverture des chemins du Mont-Soleil et de la Combe à la Biche pour le prix de soumission de fr. 400, pendant l'hiver 1920-21, comme précédemment ; 2. A M. Fritz Rubin, aux Pontins, pour fr. 550, comme l'hiver passé, l'ouverture de la route cantonale de la poste des Pontins à la frontière neuchâteloise.

CANTON DE NEUCHÂTEL

PESEUX. — La mort de la doyenne du canton. — Le canton de Neuchâtel vient de perdre sa doyenne par la mort de Mlle Suzanne Meuter, dont on avait célébré tout récemment le 102^e anniversaire, à Pesieux, où elle s'était retirée après avoir été longtemps institutrice en Russie. Mlle Meuter était née à Neuchâtel le 22 novembre 1818.

LES PONTS-DE-MARTEL. — Le recensement. Le recensement fédéral du 1er décembre 1920, donne, pour Les Ponts-de-Martel, les chiffres suivants : 1825 habitants (1831 en 1910), 476 ménages (455), 205 maisons habitées (204). La population a donc diminué, comme dans la plupart des localités neuchâteloises.

NEUCHÂTEL

Conseil général. — (Suite). — M. Turin estime que certains loyers communaux sont trop faibles par exemple celui des Grandes Joux. On pourrait occuper les chômeurs à établir le parc des sports. La taxe sur les compteurs devrait être diminuée.

M. Wavre est pour les économies et les hauts loyers des maisons communales.

M. Doutebande répond que le Conseil communal a déjà fait bien des économies puisqu'il n'a pas augmenté le personnel malgré la journée de 8 heures.

M. Krebs lit un article de M. Ribot et désire que la commune de Neuchâtel imite celle de Lausanne qui a réduit son budget de 2 millions et son personnel de 120 employés.

M. Tripet compte diminuer son personnel l'année prochaine. Il soutient cependant le poste de directeur-adjoint à la bibliothèque de la ville, tandis que notre camarade Fallet trouve que les nouveaux postes du budget ne sont pas urgents.

L. Gauthier attire l'attention du Conseil sur les prix des places du marché.

M. Studer désire des économies dans l'instruction publique en fusionnant certaines classes. M. Krebs appuie et critique le mode de faire de la Commission scolaire qui est trop indépendante.

Le projet de budget est accepté par 27 voix sans opposition et renvoyé à la commission.

Le reste de l'ordre du jour sera discuté dans une séance extraordinaire qui aura lieu lundi à 5 heures.

Hausse des loyers. — Une profonde indignation règne actuellement dans la population de notre ville contre la hausse exagérée des loyers qu'annoncent certains propriétaires et surtout certains gérants d'immeubles.

Venant à un moment où les soucis budgétaires sont si angoissants dans de nombreux ménages, ces hausses réitérées sont bien faites pour exaspérer. Dans une certaine mesure elles ont été justifiées, mais à présent, pour la plupart des cas, la mesure est dépassée.

Nous avons la conviction que ce n'est pas tant

à la situation que sont dues ces hausses successives qu'à l'esprit de spéculation qui anime une bonne partie de la gent propriétaire.

Concernant les gérants, comment se fait-il que quelques-uns d'entre eux peuvent être modérés et ne soulèvent aucuns griefs de la part de leurs locataires, tandis que pour d'autres les plaintes sont générales ?

Pour lutter contre leurs prétentions exagérées, il y a bien des moyens de recours légaux, mais beaucoup de gens ne savent pas encore ou n'osent pas s'en servir.

Ce qui, à Neuchâtel, fait besoin, c'est une norme d'augmentation établie officiellement comme elle existe déjà d'ailleurs dans d'autres villes.

Il serait temps que nos autorités s'occupent de cette question sérieusement.

Ligue des locataires.

LE LOCLE

Homme gelé. — L'on a trouvé dans la nuit de vendredi à samedi, sur la route des Sagnettes, un homme gelé. Agréables douceurs d'hiver, n'est-ce pas ?

Collision. — Une voiture postale s'est heurtée contre une borne de trottoir et s'est brisée une roue. Heureusement que l'accident, qui aurait pu être plus grave de conséquence, se réduit à une roue brisée et à l'inutilisabilité temporaire de la machine.

Accident. — Près de la brasserie Leppert, dimanche soir, un cheval a versé, entraînant dans sa chute la voiture et ses occupants. Chacun se releva sain et sauf, après un moment de peur peu ordinaire.

On patine sur le Doubs. — Le Doubs a revêtu, dimanche, l'animation des plus beaux jours d'hiver. Sur une glace très belle, les patineurs, en très grand nombre évoluaient sous un soleil pâle donnant à l'ensemble du paysage un de ses plus beaux aspects hivernal. Victor.

Service des eaux. — Au sujet des restrictions concernant la fourniture de l'eau les lecteurs du journal sont priés de consulter l'avis paraissant dans les annonces.

Frontière française

BELFORT. — Un crime. — Dans la nuit du 1er au 2 décembre, le nommé Ferny Albert, 37 ans, cafetier, 39, rue d'Offémont, était assassiné de deux balles dans la tête. Sa femme déclara alors que son mari s'était suicidé.

Après une enquête minutieuse, la vérité vient de se faire jour. C'était la femme Ferny qui avait poussé son ami, nommé Sylvain Fargearol, à tuer son mari.

Les meurtriers ont fait des aveux complets et ont été écroués.

Pour le lancement des huit pages

Listes précédentes fr. 1,590.21

L. S., Ville	0.50
R. E., Ville	1.25
Pour un tourniquet	0.50
Pour le Nouvel-An de la « Senti »	10.—
1 franc de discipline socialiste	1.—
1 franc d'ambition	1.—
1 franc d'égoïsme	1.—
1 franc de mélassse pour les jésuites noirs	1.—
1 franc de colle pour les jésuites rouges	1.—
E. E., Morat, 0.30 ; S. E., Ville, 0.45 ;	
B. J., Locle, 0.30	1.05
Total, fr.	1,608.51

„A la Havane“

Cigares
Cigarettes
Tabacs

Edwin Muller

FEUILLETON DE LA SENTINELLE

32

Le Mystère des Béatitudes

PAR

Colette YVER

(Suite)

Celui-ci devait prier maintenant pour ces frères ignorés qu'un hasard lui avait adjoints pendant quelques minutes. Il dit tout à coup en prenant le bras de Muzard :

— Mon petit, si nous pouvions être vraiment pauvres et vraiment aimants, la terre serait un paradis.

Muzard, sans répondre, le contemplait comme on contemple un enfant inspiré, en souriant à ses chimères.

Au Palais-Royal, le jeune homme voulait absolument descendre pour regagner son journal ; mais l'abbé Naïm le pria si impérieusement de demeurer avec lui, l'assura d'une façon si certaine que la visite serait courte et que l'heure ne pressait pas, qu'il se laissa faire.

La tante de Solème, dont l'insigne ladrerie était célèbre, habitait avenue de Wagram un grand appartement au cinquième étage. Comme les lenteurs de l'ascenseur permettaient aux deux amis de voir se dérouler le luxe de l'escalier princier, Muzard demanda au prêtre curieusement :

— Comment fais-tu pour concilier ta charité

et ton amour de la pauvreté ? Tu dois haïr les riches.

Les yeux étonnés de l'abbé Naïm s'ouvrirent tout grands sur Muzard.

— Les haïr... mais s'ils sont bons je les adore. S'ils ne le sont pas, est-ce leur faute ? je les plains comme des malades, toujours je les considère comme des ministres de mon Maître ; les riches sont nécessaires. Je respecte le pouvoir qui leur a été donné...

Ce fut le frère de Ninette qui vint ouvrir. Muzard, peu confiant, l'examina. C'était un long garçon blême, au visage maladif, qu'en lui-même Muzard définissait ainsi : « une figure qu'un coup de poing défoncerait ». Il avait déjà cette physiologie muette, illisible des laquais, et on n'était pas capable de deviner en lui le moindre sentiment.

— Mon ami, lui dit l'abbé Naïm, nous venons voir madame la baronne à votre sujet.

— Que ces messieurs veuillent bien se méfier des propos que madame la baronne tiendra sur moi. Madame la baronne m'a accusé souvent de choses que je n'ai jamais faites, jamais.

Malgré son masque impénétrable, une certaine véhémence de jeunesse, qui donnait un peu de feu à son regard, appuyait son affirmation. L'abbé Naïm le scruta profondément une seconde, mais le jeune domestique détourna les yeux. D'ailleurs, il introduisait les visiteurs qui aperçurent aussitôt dans une petite pièce Louis XVI, assise dans une bergère qui s'accotait à un bureau, une femme énorme, impotente à force d'obésité. Ses cheveux blancs, clairsemés, frisaient sur ses tempes, et elle avait, en dépit de ses lunettes de bureaucrate et de son embonpoint, un profil royal de vieille impératrice.

Ses yeux s'attachèrent aussitôt à la soutane du prêtre. Ses sourcils se froncèrent :

— Monsieur l'abbé, prononça-t-elle, sans attendre aucune explication, j'ai mes bonnes œuvres, auxquelles je donne ce que je peux : je n'en admet pas d'autres. J'aime mieux vous en avertir sur-le-champ. Je n'ai pas un centime pour vous.

— Madame, je ne suis pas venu quêter, essaya de dire l'abbé Naïm.

Mais elle continuait :

— Je sais, vous vous y prenez tous ainsi et vous ne partez jamais sans argent. Mais avez-vous l'idée, monsieur l'abbé, de la lutte qu'il faut entreprendre aujourd'hui quand on possède la moindre petite fortune, pour la défendre contre tous les assauts qui la menacent ? On est entouré d'ennemis qui ont les yeux sur votre bourse. D'abord, ce sont les gens de service qui vous pillent, les fournisseurs qui, sans vous voler même, poussent à l'extrême le prix des denrées, afin d'exploiter ce porte-monnaie qu'ils voudraient pressurer jusqu'à ses suprêmes ressources. Après vient la famille où quelque membre souffrant réclame toujours, tacitement ou d'une autre manière, quelque subside. Ce sont les amis mêmes, envieux de ce que vous possédez, qui rôdent autour de vous, ayant toujours quelque désir ou quelque besoin.

Puis c'est ensuite l'arrière-garde des quêteurs, des gens qui ont l'illusion de sauver le monde avec leurs souscriptions et qui s'attachent à vous comme des sangues pour vous sucer, pour vous épuiser, et qui n'ont de cesse, je dirai même de contentement, qu'ils ne vous voient ruinés. Enfin j'aurais dû compter d'abord tous les larrons, gens d'affaires, escrocs, cambrioleurs, qui vous guettent, vous harcèlent, finissent par

vous atteindre sûrement un jour ou l'autre. Alors, imaginez-vous, monsieur l'abbé, l'état d'une femme seule, obligée de retenir son argent de toutes ses forces, de toute son habileté, en présence de pareilles convoitises ? Il y a contre ma fortune comme un complot immense ; et si je lâchais pied, si je perdais un pouce de terrain, je serais ruinée, ruinée ; on viendrait ici faire la curée. Mais ils ont affaire à forte partie ; je ne céderai rien, pas un centime, pas un centime.

Muzard était rayonnant. Il n'avait jamais rencontré si beau type chez les passionnés de l'Argent. Cyprien Loche, lui, aimait les bienfaits de l'Argent. Les Nassal, ses hasards. Les Gérard, ses vanités. Solème, le rang qu'il confère. Mais la baronne Avignon l'aimait classiquement, pour lui-même, comme les héros avarés. Cette femme de soixante-dix ans, si bouffie de graisse qu'elle pouvait à peine bouger en son fauteuil, et qui, parvenue au terme de sa vie, se vantait d'une lutte si farouche, entreprise pour la défense de son bien, faisait pour Muzard un délicieux contraste, un rapprochement inénarrable avec la figure sereine de Paul Naïm, ce jeune riche dépourvu volontairement de tout, à trente ans.

Il entendit celui-ci murmurer :

— Madame, savez-vous que l'Argent est maudit ?

La baronne Avignon fixa les yeux sur le prêtre, ses longues joues molles tremblèrent comme pour une ironie, puis avec politesse :

(A suivre).

Ketol NEURALGIE
MIGRAINE
BOITE
FRANCS P. 180
TOUTES PHARMACIES

Coopératives Réunies

A l'occasion des fêtes de Noël et Nouvel-An les Coopératives Réunies vendront de la

Volaille de Bresse

Qualité extra dans les prix les plus avantageux

Poulets bien gras et bien en chair à Fr. 6.50 le kg.
Dindes » » » » 6.50 »
Canards » » » » 6.— »
Oies » » » » 5.20 »

Prière de passer les commandes jusqu'au 23 décembre, dans nos magasins de fruits et légumes :

La Chaux-de-Fonds Le Locle
 Paix 70 et Numu-Droz 2 France 18 et Progrès 47

„CHEZ ACHILLE“

ci-devant

Magasin de Soldes et Occasions

Occasion unique

pour combattre la vie chère

Vous trouvez les articles suivants soldés à des prix sans concurrence :

Camisoles pr dames, longues manches, dep. 2.25
 Camisoles pr dames, laine, l. manches, dep. 4.70
 Camisoles pour messieurs, l. manches, dep. 6.40
 Caleçons pour messieurs, dep. 6.—
 Chemises pour messieurs, couleur, dep. 6.75
 Chemises pour dames, couleur, dep. 5.90
 Chemises pour fillettes, couleur, dep. 2.60
 Chemises pour garçons, couleur, dep. 3.80
 Caleçons pour fillettes, couleur, dep. 2.95
 Caleçons pour dames, blancs, dep. 5.20
 Spencers pour garçons, dep. 11.—
 Spencers pour hommes, dep. 18.—
 Swaters militaires, dep. 15.—
 Swaters pour garçons, laine, dep. 9.75
 Jaquettes laine pour fillettes, dep. 25.—
 Jaquettes laine pour dames, dep. 35.—
 Pélerines pour enfants, marine, dep. 23.—
 Pélerines pour messieurs, marine, dep. 48.—
 Vareuses pour messieurs, gris foncé, dep. 39.50
 Manteaux pr fillettes, marine, faç. mod., dep. 23.—
 Manteaux pour dames, faç. moderne, dep. 49.50
 Souliers pour enfants, 22 26, dessins, dep. 9.50
 Souliers pr fillettes et garçons, 27-29, dep. 14.50
 Souliers pr fillettes et garçons, 30-35, dep. 16.50
 Souliers pour dames, deux couleurs, dep. 23.50
 Souliers pour dames, box-calf noir, système cousu main, dep. 30.50
 Souliers pour messieurs, noirs, 26.50
 Souliers pr messieurs, noirs, box-calf, dep. 35.50
 Souliers pour messieurs, ferrés forts, dep. 32.50
 Pantouffles pour dames, dep. 3.95
 Pantouffles pr dames, im. poil de cham., dep. 6.30
 Cafignons pour dames, gris, 12.75
 Cafignons pour enfants, nos 19-26, dep. 5.50
 Cafignons pour enfants, nos 27-35, dep. 6.50
 Cafignons pour messieurs, dep. 16.50
 Blouses pour dames, molletonnées, dep. 7.—
 Blouses pour dames, moussel. laine, dep. 8.50
 Blouses pour dames, lainage, dep. 12.—
 Blouses pour dames, en soie, dep. 8.50
 Blouses pour dames, crêpe de Chine, dep. 15.50
 Bas noirs pour dames, 3.75, 2.50, 2.25, 1.95 et 1.75
 Bas noirs pour enfants, selon grandeur.
 Bas couleur, brun, brun rouge, acajou et gris.
 Bas soie choix énorme.
 Chaussettes pr messieurs, gris et coul., dep. 1.30
 Chaussettes pour messieurs, laine, dep. 2.90
 Caleçons de sport pour fillettes et dames, en beige et marine, au prix de solde
 Jupons pour enfants et dames, molletonnés
 Caoutchoucs Caoutchoucs
 Ainsi que beaucoup d'autres articles dont on supprime le détail

10% d'escompte

sur tous les autres Articles en magasin

A part cela, nous avons de nouveau les porte-journaux avec bloc-calandrier pour les clients faisant leurs achats chez nous.

Envoi contre remboursement 6579

Seulement

„CHEZ ACHILLE“

l'Ami du peuple

10, Rue Neuve. Seconde entrée: Place Neuve

Prix très avantageux

Superbe choix de Tapis-Table moquette et Couvertures laine

A la Ville de Mulhouse

47, Rue Léopold-Robert, 47

La Chaux-de-Fonds

Prix très avantageux

SOCIÉTÉ

Coopérative de Consommation

Saint-Imier et Environs

VINS

VINS OUVERTS

Vin rouge Montagne,	le litre	Fr. 0.90
Vin rosé,	»	» 0.95
Vin rouge Français,	»	» 1.20
Mâcon supérieur,	»	» 1.70
Beaujolais,	»	» 2.20
Bordeaux St-Emilion,	»	» 2.50
Vin blanc,	»	» 1.20
Fendant 1919, extra,	»	» 2.40

Vins rouges en bouteilles

Français supérieur,	la bout.	Fr 1.40	verre perdu
Mâcon,	»	» 2.30	»
Beaujolais,	»	» 2.50	»
Beaujolais Fleuri,	»	» 3.30	»
Bordeaux St-Emilion,	»	» 2.80	»
Médoc,	»	» 2.90	»
Barbera,	»	» 2.20	»
Dôle du Valais,	»	» 3.50	»

Vins blancs en bouteilles

Fendant 1919,	la bout.	Fr. 2.60	verre perdu
La Côte 1919,	»	» 2.30	»
Neuchâtel 1919,	»	» 2.80	» à rendre
Neuveville 1919,	»	» 2.80	» perdu
Vin de Saumur, Grand Coteau d'Anjou,	»	» 2.80	»
Vin de Saumur, Château Maurepart,	»	» 2.80	»
Vin d'Aigle 1919, extra,	»	» 3.30	»

Tous nos vins ouverts sont aussi livrés en fûts de 50 et 100 litres ou par quantité supérieure, à des conditions très avantageuses. Demandez nos prix dans nos magasins où les commandes peuvent aussi être données.

Nous livrons le vin en bouteilles par assortiment, au choix du client, à un prix réduit, livré à domicile :

ROUGES

	Par quantité de 10-20 bout.	20-50 bout.	
Français supérieur,	Fr. 1.20	Fr. 1.10	net, verre perdu
Mâcon,	» 1.80	» 1.70	» » »
Beaujolais,	» 2.—	» 1.90	» » »
Beaujolais Fleuri,	» 2.90	» 2.80	» » »
Bordeaux St-Emilion,	» 2.30	» 2.10	» » »
Médoc,	» 2.40	» 2.20	» » »
Barbera,	» 1.90	» 1.70	» » »
Dôle du Valais,	» 2.90	» 2.80	» » »

BLANCS

	Par quantité de 10-20 bout.	20-50 bout.	
Fendant 1919,	Fr. 2.20	Fr. 2.—	net, verre perdu
La Côte 1919,	» 2.—	» 1.80	» » »
Neuveville 1919,	» 2.20	» 2.—	» » »
Neuchâtel 1919,	» 2.20	» 2.—	» à rendre
Vin d'Aigle 1919, extra,	2.90	» 2.80	» perdu
Malaga doré 3 à 4 ans		le litre Fr. 3.20	
Vermouth de Turin		» » 2.50	
Muscat doux d'Espagne		» » 3.50	

OCCASION! Pour les Fêtes, nous mettons en vente un petit lot de :

Champagne « Dry » la bout. Fr. 4.50
 Asti mousseux » 4.—
 avec inscription pour la ristourne

Malgré ces prix exceptionnellement bas, nous pouvons garantir une marchandise de tout premier choix. C'est une occasion unique dont nos sociétaires pourront profiter. 6278

Vins sans alcool Limonade Cidre Frutta

Tous nos prix qui ne sont pas indiqués „net“ sont compris avec inscription pour la ristourne. — Dernière répartition 10%.

CADEAUX UTILES

Maroquinerie en tous genres

Portefeuilles — Sacs suisses
 Porte-monnaie — Porte-trésor
 Porte-musique — Ceintures pour dames
 TRAVAUX SUR COMMANDE

Fabrique de maroquinerie et gainerie

G. METZGEP.-PERRET

Rue du Puits 1 Téléphone 17.38

Pendant le mois de décembre, le bureau de vente est ouvert le samedi après-midi. P44553C 6256

Pour Noël et Nouvel-An !
SI VOUS SOUSCRIVEZ

aux séries complètes de 20 obligations à lots de l'Association du Personnel de surveillance des Entreprises de Transport suisses

Vous êtes sûr de gagner

une somme bien supérieure à celle que vous aurez déboursée. — Lots et remboursements :

Fr. 14 Millions

5 lots à Fr. 100,000.-
 3 » » 50,000.-
 2 » » 30,000.-
 120 » » 20,000.-

etc., etc. Prix de l'obligation Fr. 10.—. Prix de la série de 20 oblig. Fr. 200.— (plus timbre fédér.) au comptant ou payable par mensualités de Fr. 5.— 10, 20 ou davantage avec jouissance intégrale aux tirages dès le 1^{er} versement. Dans les 36 prochains tirages

6 belles primes

garanties par série sortante, allant jusqu'à Fr. 100,000.— et

Remboursement minimum de Fr. 400.— par série sortante, soit le double du prix d'achat. De plus, participation grat. à 28 grands tirages avec lots de

Fr. 500,000.-, 250,000.-, 200,000.-, 100,000.-
 etc., au total pour Fr. 6 millions

Prochain grand tirage :

31 DÉCEMBRE

Les souscriptions sont reçues par la 6269

Banque de Commerce et de Valeurs à Lots S. A.

GENÈVE - Rue du Mont-Blanc 20 - GENÈVE

BULLETIN DE SOUSCRIPTION à détacher et à envoyer sous pli à la

Banque de Commerce et de Valeurs à Lots S. A., Genève 20, Rue du Mont-Blanc

Le soussigné souscrit à : JH30464D

..... série de 20 oblig. à lots de l'Assoc. du Pers. de Surv. des Entr. de Transport suisses au comptant de fr. 200.— (plus timbre fédér.)

Payable en mensualité de Fr. 5.— (en) par rembour. » » » 10.— (compte-) s. v. compte » » » 20.— (courant) postal 1/789

Biffer ce qui ne convient pas

Adresse exacte :

A CRÉDIT

CONFECTION

Nos rayons 5671

sont toujours au complet en :

Manteaux de dames
 Costumes pour dames
 Jaquettes de laine
 Robes pour dames
 Jupes
 Manteaux d'enfants
 Pardessus pour hommes
 Uster pour hommes
 Complets pour hommes
 Complets pour jeunes gens et garçons
 Manteaux pour jeunes gens et garçons
 etc., etc.
 Bonne qualité et bas prix

E. Mandowsky

La Chaux-de-Fonds Léopold-Robert 8

A CRÉDIT

On s'abonne à toute époque à LA SENTINELLE

Mise au concours d'une place de sténo-dactylographe

(Traitement initial : Fr. 3.500.—)

Adresser offres et références sous pli fermé au
Secrétariat de l'Union ouvrière, rue du Parc 107.
Clôture du concours : 26 décembre 1920. 6527

Commerce de Cuirs et Fournitures pour Cordonniers

Ed. Schütz-Mathey

Rue du Parc 44 6024

Crème Selecta, la meilleure pour chaussures
Graisse Imperméable pour souliers de sports
Cuirs pour semelles — Clous — Outils, etc.

Société de Banque Suisse

LA CHAUX-DE-FONDS

Capital, fr. 100,000,000 Réserves, fr. 31,000,000

Emission de Bons de Caisse 7% du Cant. de Bâle-Ville

à 3 ans et 5 ans

Le canton de Bâle-Ville procède à l'émission de Bons
de Caisse à 3 et 5 ans destinés au remboursement des
Bons de Caisse 5% émis en 1917, arrivant à échéance le
15 mars 1920, et à couvrir une partie des dépenses cour-
rantes de la Caisse d'Etat.

Coupons de fr. 1000.— et 5000.— au porteur.
Coupons semestriels au 15 mars et 15 sept.
Remboursement : 15 mars 1924 pour les bons à
3 ans - 15 mars 1926 pour les bons à 5 ans.

A partir du 1^{er} juillet 1922 ces bons 7% seront repris
par le canton de Bâle-Ville au pair plus intérêts courus
en paiement des impôts sur la fortune.

Libération jusqu'au 31 janvier 1921.

Prix d'émission : 100 %

CONVERSION

Les porteurs de Bons de Caisse 5% du canton de Bâle-
Ville de février 1919 échéant en mars 1921 ont la faculté
d'échanger leurs titres contre des Bons 7% à 3 ou 5 ans
au pair avec bénéfice de l'int. à 7% à partir du 1^{er} jan-
vier 1921. Les anciens Bons devront être déposés à nos
guichets munis du coupon au 15 mars 1921.

Les souscriptions et conversions seront admises dans
l'ordre de leur rentrée.
Nous recevons sans frais à nos guichets les deman-
des de souscriptions ou conversions. 6628

Brasserie de la Comète S. A.

A La Chaux-de-Fonds

Téléphone 4.16

Dès aujourd'hui

et pendant les fêtes, mise en vente chez tous nos clients
de notre excellent

P37730C 6599

BOCK-BIER

A vendre poussette anglaise, avec lugeons. Prix: fr. 50.— S'adr. à M^{me} Voisard, Doubs 159. 6604

A vendre un potager à gaz, 3 trous, avec table. chez M. B. Gaguebin, Serre 97. 6590

A vendre une petite luge à dossier. — S'adres- ser chez M^{me} Zaugg, rue du Nord 43, au 3^{me} étage. 6535

Grand choix en

Dîners, Déjeuners

faïence et porcelaine

Garnitures de Lavabo

L. TIROZZI

21, Rue Léopold-Robert, 21

LA CHAUX-DE-FONDS

Etagères de Cuisine

ARTICLES DE MÉNAGE

en tous genres 6510

Nos JAQUETTES

dames et enfants
sont vendues avec



Grand Rabais

Magasin J. GAEHLER

Succ. W. Stoll

6594

Manteaux

Beaux pardessus p. messieurs et jeunes gens

sont à vendre aux prix de

Fr. 35.- à 40.-

Chez Madame KETTERER

Rue Léopold-Robert 84 6648

Veillez voir les certificats
exposés dans notre vitrine
et qui sont à votre dispo-
sition, et vous serez con-
vaincus

Recholin

est absolument efficace contre pellicules et la chute des
cheveux et fait par son heureuse composition naître une ma-
gnifique chevelure. — RECHOLIN IDEAL est un produit
clair comme l'eau, qui rend dans une dizaine de jours aux che-
veux gris leur couleur d'autrefois. Prix fr. 3.85 et 5.85. 6133
Seulement à la Parfumerie J. RECH, La Chaux-de-Fds, Léopold-Ro-
bert 58, (entrée r. du Balancier)

CAISSE CANTONALE

d'Assurance Populaire

Conditions des plus avantageuses pour

Assurances au décès

Assurances mixtes Rentes viagères

Demandez prospectus et tarifs à la Direction à Neu-
châtel, rue du Môle 3, ou aux correspondants dans chaque
commune. OF1294N 4785

Sécurité complète.

Discretion absolue.

mer ; j'ai pris sa pièce, je prendrai son argent.
J'accepte d'être logé, nourri, payé par lui, et je
le « servirai » du mieux que je pourrai ! Mais je
vous demanderai de vouloir bien croire que ce
n'est pas pour moi que j'accepte et que je n'ac-
cepterais pas, que je n'accepterais à aucun prix,
si j'étais seul, quels que fussent mes embarras
présents et à venir !

Un petit sourire ambigu dissipe l'air de sévé-
rité répandu sur le visage de Kate :

— C'est tout à fait décidé ?

— Tout à fait ! Mais... pas pour plus d'une
quinzaine ! Le temps seulement de gagner les
cinquante dollars que j'aurai touchés d'avance
« pour eux ».

XXXVII

Le lendemain, Val reçut, non sans un frémis-
sement de révolte, les cinquante dollars promis
par Kate en échange de deux semaines de « ser-
vice ».

La joie de ses camarades vint, fort heureuse-
ment, se poser, comme un baume, sur la blessure
de son amour-propre : Lillie, qui était maintenant
en correspondance régulière avec Bill, l'étourdiss-
sait de son bonheur et de ses projets ; elle allait,
grâce à lui, pouvoir solliciter un emploi à Chi-
cago, et, une fois là, elle trouverait une place à
son fiancé qui deviendrait son mari, et ils se-
raient heureux divinement ! Quant à Binet, il ne
trouvait pas de mots pour exprimer sa reconnais-
sance à son camarade de chambre et parlait d'un
petit séjour de repos, chez sa mère, comme d'une
huitième béatitude, oubliée par les Saintes Écri-
tures.

Tous deux voulurent accompagner leur biln-
fauteur à la gare, et, celui-ci eut quelque peine
à s'en débarrasser, avant de pénétrer sur le quai
où il devait rencontrer Kate et sa tante.

Il tenait en main cette même petite valise qui
lui avait attiré le mépris de Jacobus, et son
cœur n'était que révolte, amertume, jalousie et
humiliation, combinées avec plusieurs autres sen-
timents qu'il n'arrivait pas à définir exactement.

Certes, il n'est pas assez stupide pour se ré-
jouir d'une circonstance qui le rapproche de
Kate, dans de telles conditions, mais cependant
une petite émotion délicate se fait jour parmi
les autres et en atténue l'âpreté.

Kate vient à lui, presque aussi gentiment qu'au-
trefois.

— Ma tante dit adieu à quelques amis... et j'ai
besoin de vous parler avant de vous présenter
à elle.

— Je suis à vos ordres...

— Je n'ai pas dit à ma tante, ni d'ailleurs à
personne que vous êtes le... celui dont les jour-
naux ont parlé ; elle ne vous a pas rencontré une

seule fois à bord ; il n'y a donc pas à craindre
qu'elle vous reconnaisse...

— Puis-je savoir, en ce cas, ce que vous avez
dit à Mrs Loveland ?

— Je suis venue tout exprès pour vous le dire.
Vous êtes, pour elle, un jeune homme de bonne
éducation, victime, momentanément, de la mau-
vaise chance et dans une position un peu pré-
caire... Elle sait que vous vous appelez Mr Gor-
don et que, pour vous aider dans la crise que
vous traversez, je vous ai offert cette place de
chauffeur, en attendant mieux...

— En attendant que M. Cremer ait trouvé
mieux, serait plus exact, corrige-t-il de ce ton
acérbe qu'il prend volontiers quand il est ques-
tion du romancier.

— Il faudrait qu'il vous vit à l'œuvre pour dé-
cider qu'un autre serait meilleur chauffeur que
vous, riposte la jeune fille en riant, sans attacher
autrement d'importance à la mauvaise humeur de
Gordon. Mais, pour en revenir à ma tante, elle
est si habituée à ce qu'elle appelle mes origina-
lités qu'elle n'a pas fait d'objections ; elle sait
que je réussis, généralement, dans mes expérien-
ces...

— Alors, je suis une de vos... expériences ?

— Oui, avoue-t-elle, décidément gaie, ce ma-
tin, et je veux que vous soyez un succès, un
« grand » succès ! Au revoir ! Je vais rejoindre
ma tante maintenant... Je pense que nous ferons
mieux de ne pas voyager dans le même com-
partiment, parce que ma tante n'est pas encore
tout à fait habituée à l'idée d'un « gentleman-
chauffeur », bien que je lui aie dit qu'ils sont fort
à la mode en ce moment, et qu'elle soit disposée
à vous traiter comme tel.

Là-dessus, elle s'envole prestement, et le laisse
bouche bée, se demandant s'il doit rire ou se fâ-
cher.

A Louisville, deux voitures attendaient, l'une
pour Kate et sa tante, l'autre pour Mr Gordon.
Les distances étaient conservées.

Tout de suite après les faubourgs, la campa-
gne devenait jolie et rappelait si fortement l'An-
glettre que Loveland se sentit pris, plus que ja-
mais, par le mal du pays.

La Ferme-Haute, résidence de Mrs Loveland,
aurait pu être une ferme anglaise avec ses bâ-
timents en briques rouges, ses fenêtres carrées
et son portique soutenu par des colonnes drapées
de vigne vierge. Nombre d'amis de Val, cadets
d'ancienne race, avaient transformé, eux aussi,
des fermes de ce genre en résidences fort élé-
gantes.

(A suivre).

GRAND FEUILLETON

DE

„LA SENTINELLE“

Journal quotidien d'information et d'annonces

LE MARIAGE DE LORD LOVELAND

par

C.-M. WILLIAMSON

(SUITE)

— Miss Ka... Miss Dirmer !

— Mr Gordon, je crois ?

Elle portait ce coquet petit tailleur bleu que
Val aimait tant sur le « Maurétania », parce qu'il
l'habillait délicieusement, et jamais encore il ne
l'avait vue plus séduisante et plus jolie.
Instinctivement, oubliant tout, il marcha vers
elle, la main tendue.

Mais Kate ne vit pas le geste, sans doute, car
ses petites mains restèrent dans le gros man-
chon où elles étaient cachées.

Rien ne pouvait rappeler plus cruellement au
marquis de Loveland qu'il n'est que l'acteur Gor-
don.

J'ai pris ce nom... j'ai pensé que c'était
mieux...

Oui, évidemment, dit-elle, sans qu'il puisse
comprendre pour quelle raison elle approuve le
changement.

C'est, du reste, mon nom, explique-t-il vite,
essayant de relever la tête, un de mes noms...

D'un geste, elle repousse l'explication :

Je ne suis pas venue ici pour discuter de
vos affaires, mais seulement pour représenter
Sydney Cremer. Un de ses cousins, qui est aussi
le mien, lui a télégraphié que vous donniez, sans
autorisation, illégalement par conséquent, une re-
présentation de son « Lord Bob », et, comme ses
intérêts sont les miens et qu'il ne pouvait pas

se déranger, c'est moi qui suis venu avec ma
tante...

Loveland ne l'écoute plus. Il est à cent lieues
de penser à la représentation retardée, à la loi,
aux droits d'auteurs et autres choses secondai-
res ; il ne pense plus qu'à ce Sydney Cremer,
dont la jeune fille a dit que « les intérêts sont
les siens... » Elle a rougi et même hésité un peu,
en disant cela... Evidemment, elle est sa fian-
cée...

Et, lui, pour comble d'humiliation et de mi-
sère, lui, le marquis de Loveland, vient de com-
mettre aux dépens de cet homme une fraude,
un larcin !

Les beaux yeux couleur noisette mûre restent
fixés sur les siens, tandis que la petite bouche
insiste :

— Quelle réponse dois-je faire à mon ami ?

— Votre ami ! s'écrie Loveland, pendant de
nouveau toute notion de la situation, vous allez
l'épouser, je pense ?

— Sydney Cremer ?

— Naturellement, Sydney Cremer ! Vous ne
le niez pas ?

Elle sourit, mais sans daigner aborder le su-
jet qui préoccupe Loveland.

Je dois vous rappeler que j'ai fait trente
kilomètres pour vous poser une question, et que
ma tante et mes cousins m'attendent ; voulez-vous,
oui ou non, renoncer à jouer la pièce de Sydney
Cremer ?

— Soyez tranquille, Mademoiselle, et rassurez
Mr Cremer, dit-il, faisant un effort pour se res-
saisir, nous ne continuerons pas à jouer « Lord
Bob » ; nous ne le pourrions pas, même si nous
le voulions...

Et, en quelques phrases, aussi brèves que pos-
sible, sans chercher à atténuer le moins du mon-
de sa propre responsabilité, il lui explique la
situation de ses « camarades ».

— Comme vous le voyez, conclut-il, avec un
semblant de sourire, nos affaires ne sont pas
très brillantes pour le moment ; mais, aussitôt
que je pourrai, j'enverrai, « personnellement », à
Mr Sydney Cremer, toute somme qu'il lui plaira
de me réclamer.

COMMUNE DU LOCLE

LE CONSEIL COMMUNAL DU LOCLE

Considérant qu'il y a lieu de remplacer en qualité de membre du Conseil général le citoyen **RICHARD HENRI**, démissionnaire ;

Vu les procès-verbaux de l'élection des 4 et 5 mai 1918 pour la nomination de 41 membres du Conseil général ;

Vu les articles 78, litt. 6, et 80 de la loi sur l'exercice des droits politiques du 23 novembre 1916 ;

Sur la proposition de son président,

ARRÊTE :

Article 1er. — Est proclamé membre du Conseil général, en suite de vacance de siège, le citoyen **GIRARD HENRI fils**, quatrième suppléant de la liste libérale, nommé avec le quorum exigé par la loi.

Art. 2. — Le Bureau communal est chargé de faire publier le présent arrêté et d'en délivrer une expédition au député proclamé.

Le Locle, 14 décembre 1920. 6580

Au nom du Conseil communal :

Le secrétaire, **O. DUBOIS** Le président, **J. TISSOT**

COMMUNE DU LOCLE

LE CONSEIL COMMUNAL DU LOCLE,

Considérant qu'il y a lieu de remplacer en qualité de membre du Conseil général, le citoyen **André ZINDER**, démissionnaire,

Vu les procès-verbaux de l'élection des 4 et 5 mai 1918 pour la nomination de 41 membres au Conseil général,

Vu les articles 78, litt. 6 et 80 de la loi sur l'exercice des droits politiques du 23 novembre 1916,

Vu le désistement du citoyen **Paul Tissot**,

Sur la proposition de son Président,

ARRÊTE :

Article premier. — Est proclamé membre du Conseil général, en suite de vacance de siège, le citoyen **Balmer Numa**, quatrième suppléant de la liste radicale, nommé avec le quorum exigé par la loi.

Article 2. — Le Bureau communal est chargé de faire publier le présent arrêté et d'en délivrer une expédition au député proclamé.

Le Locle, 4 décembre 1920. 6582

Au nom du Conseil communal :

Le secrétaire, **O. DUBOIS** Le président, **J. TISSOT**

VILLE DU LOCLE

Service des eaux

AVIS AUX ABONNÉS

Par suite de la sécheresse persistante, les abonnés du service des eaux sont invités à réduire la consommation dans la mesure du possible.

Ils sont rendus attentifs aux dégâts qui peuvent être causés aux conduites et aux immeubles par suite du gel. Toutes précautions utiles doivent être prises à cet égard. En cas de gel d'une conduite d'eau, les Services Industriels doivent être avisés immédiatement.

A partir du 10 courant, les conduites seront fermées de 20 h. à 6 1/2 h.

6580

Services Industriels.

Ville du Locle

ACTIONS

du Casino-Théâtre

Le Conseil communal rembourse le dixième des actions du Casino-Théâtre, moyennant présentation des titres, à la Caisse communale, le LUNDI 20 au JEUDI 23 décembre 1920.

Le Locle, 11 décembre 1920. 6457

Conseil communal.

Occasion ! Pour cas imprévu, à vendre superbe blouse soie n'ayant jamais été portée. — S'adresser rue de la Concorde 41, 1^{er} étage, Le Locle. 6576

Loclois! Faites vos achats de cadeaux de fin d'année

chez **S.-E. EMERY** Rue Andrié 3

Prix très avantageux dans tous les articles

Porte-monnaie Portefeuilles Sacs de dame Buvards

Albums pour photos et pour cartes Ecritaires en tous genres

Services pour fumeurs et tous les autres articles pour fumeurs

Caissons de cigares **Boîtes de cigarettes** en 50 et 100 pièces

Joli cadeau

1 boîte de 30 Bougies de Noël vous sera offerte

pour chaque kilo de Desserts

Hâtez-vous pendant que le choix est complet

Épiceries Guyot, Le Locle France 16 Marais 27

AU MAGASIN de **Mlle R. Jeanneret**

Succ. de Vve P. JEANNERET

18, Côte, 18 LE LOCLE

Téléphone 3.99

5% Service d'Escompte Neuchâtelois 5%

6309-11

Petite orfèvrerie

argent 800/000

Crayons or argent et niellé

Cure-dents or et argent

Dés - Porte-cigares. Etuis à cigarettes

Bourse - Sacs de dames

Bonbonnières

Linge de serviettes

Ciseaux La Gogone

Réparations en tous genres

Société Coopérative de CONSOMMATION

Neuchâtel et environs

Bougies pour Arbres de Noël pure stéarine 6551 blanches et couleurs

E. Dursteler-Ledermann

5028 Téléphone 582 (P38053C)

Bière brune extra

Bière blonde extra

Cinéma APOLLO

Gare 4 - LE LOCLE - Gare 4

Ce soir, lundi, un monsieur et une dame ou deux dames, ne paient qu'une place.

Achat de vieille bijouterie, or, ferronnerie, argent, platiné, vieux dentiers, antiquités

Au magasin **N. VUILLE-SANLI** Temple-Neuf 16 5382

NEUCHATEL

A la Ménagère

Place Parry 2 2644

NEUCHATEL

Grand choix de **Selles** pour la lessive, bois et galvanisé

Corde Corbelles à linge

Timbres Exc. 5%

Occasions MEUBLES usagés et retouchés

FREY-ZYSSET 5859

Rue Fritz-Courvoisier 18

Si vous voulez une bonne montre or, argent ou métal, pour dames et messieurs, adressez-vous en toute confiance à **Henri Jeanneret**, Midi 18, St-Imier. 6640

Mme M. Föhmann

Foyer 24 LE LOCLE

Tailleuse diplômée

Je recommande pour tous les travaux concernant ma profession, soit en journée, soit à domicile. Racommodages. 6506

10% Rabais 10%

Timbres compris jusqu'à la fin du mois sur tous les articles de ménage et de luxe

Voyez nos devantures Examinez-les du bas jusqu'en haut

Parents et Fiancés profitez de nos prix très avantageux basés sur les baisses actuelles

Grand Choix de Coutellerie fine et ordinaire

Guillères, Fourchettes Services à thé et à café, Nalots Argentés, Cuivre

Sandoz Frères & Cie

Succ. de H. Sandoz-Roulet

Le Locle

Beau et grand choix d'Articles de ménage en fer battu, fer blanc, acier, fonte, terre, émail, aluminium, cuivre jaune et rouge.

Machines à hacher, râper, peler, polir, Barattes. Boîtes et armoires à outils. Antillages tous genres. Fatins. Luges. Chars à ridelles. Trotinettes, 6489

Prix spéciaux pour Skis.

— Oh! Sy Jney Cremer ne réclamera rien dans ces conditions! Il ne savait pas que votre troupe traversât une aussi pénible crise... Je puis répondre de lui comme de moi-même et, si vous voulez seulement me promettre, Lord... Mr Gordon, que la pièce ne sera pas jouée hors Ashville, il se tiendra pour satisfait.

— J'ai d'autant moins de mérite à vous le promettre, que les pauvres diables ne pourront probablement pas partir, et par conséquent...

— N'ont-ils vraiment aucun moyen de quitter Ashville pour aller s'engager ailleurs?

— C'est à peine si la recette de ce soir suffira à payer l'aubergiste qui a pris les bagages comme garantie!

— Vos bagages sont retenus aussi?

Loveland rougit.

— Puisque vous avez lu les journaux, dit-il, vous devez savoir que je n'ai pas de bagages; je dois reconnaître que vos compatriotes m'ont reçu d'une façon peu hospitalière... Moi, je n'ai pas lu les journaux; je n'ai pu me décider à les lire; mais, à en juger par quelques allusions faites devant moi, à quelques mots surpris au passage, j'ai compris que les reporters s'étaient donné beau jeu...

— Vous avez commencé, je crois, par vous disputer avec l'un d'eux?

— J'ai fermé un peu rudement ma porte au nez du premier qui s'est présenté; c'est vrai, mais ils se sont bien vengés!

— Les Américains n'aiment pas qu'on les trompe.

— Je ne les trompais pas; en quoi les aurais-je trompés?

— Vous jouiez un rôle qui n'était pas le vôtre, disent-ils, en vous présentant comme lord Loveland, et...

— Nous jouons aux propos interrompus, coupe Loveland qui commence à s'énerver et à se demander si les journaux n'ont pas dit quelque chose de plus grave encore que ce qu'il a supposé; voulez-vous me faire l'honneur de vous expliquer entièrement, car je ne comprends plus...

— Est-il possible que vous n'avez rien lu, rien, absolument rien de tout ce qui a été écrit sur vous?

— Je viens de vous dire que je n'ai pas daigné y jeter un coup d'œil et je suis resté sur cette conviction que les journaux se bornaient à relater, avec plus ou moins d'esprit, mes aventures à l'Astoria.

Kate le regarde fixement, les sourcils froncés, semblant réfléchir, puis, cédant à une brusque résolution, sort de son manchon un petit sac, en retire plusieurs coupures de journaux et les lui tend:

— Lisez vous-même: vous comprendrez mieux.

J'ai gardé ces coupures par hasard, croit-elle devoir expliquer. Fany Milton me les a envoyées par la poste et je les ai mises là... machinalement.

Loveland lit, avec une stupéfaction grandissante. Et, à mesure qu'il lit, le sang agité plus tumultueusement dans ses artères, ses oreilles bourdonnent, comme les coquillages emplis de tout le bruit de la mer. Il comprend enfin le secret de toutes ses mésaventures: ces articles ont tout à coup fait jaillir une lueur éclatante dans les ténèbres où il se débat.

Thomas Kid contait à ses lecteurs comment plusieurs personnages importants de New-York avaient été prévenus par câblogrammes, que le valet de chambre d'un marquis de Loveland, pair d'Angleterre, venait de prendre la fuite, après avoir extorqué des fonds à une banque anglaise au nom de son maître, et en emportant sa garde-robe et ses bijoux.

Les destinataires des câblogrammes avaient été prévenus également que le marquis de Loveland « ne devait arriver à New-York que dans une douzaine de jours à bord du Baltic », ils devaient se défier de tout jeune homme « élégant et distingué » qui se présenterait à eux, sous son nom, avant l'arrivée de ce steamer.

Du coup se trouvaient expliqués, pour Loveland, le silence de sa mère, non prévenue de la traversée sur le Maurétania, le silence de ses banquiers de Londres et le singulier accueil des amis de Jim Harborough: tous l'avaient pris pour son propre valet de chambre! Mais alors, Kate?...

— Vous avez cru... bégayait-il le souffle court, vous avez pu croire?...

— Pourquoi n'aurais-je pas cru, moi, ce que les autres ont cru? demande-t-elle. Je ne suis, comme eux, qu'une connaissance de voyage...

— Comme eux? Comme ceux qui ont refusé de me reconnaître à l'Astoria? ne peut-il s'empêcher de demander.

— Je ne vois pas la différence...

— Vous avez raison, Mademoiselle, j'étais absurde et je m'en excuse, dit-il, la voix très grave. Et, fiévreusement, il coupa court par ces mots:

— En ce qui concerne Mr Cremer, je ne peux que vous répéter ce que je vous ai déjà dit, et je n'ai comme excuse à vous fournir sur le fait d'avoir volé votre ami, que celle de la misère de notre petite troupe. Elle n'avait plus d'autres ressources.

— De qui est-elle composée cette troupe?

— De braves gens que conques, ni pires, ni meilleurs que les autres, puis d'un jeune poitrinaire, très malade en ce moment, et de la pauvre petite « étoile » qui a été si indignement traitée par ses directeurs et qui, je l'espère, épousera un de mes grands amis de New-York, ajouta-t-il, avec un sourire, en évoquant la silhouette de ce « grand ami ».

— Vous avez des amis à New-York?

— Oui, un; il peint des « menus parlants » dans une façon de restaurant où j'ai été garçon.

— Vous? Comme vous avez changé! murmure inconsciemment Kate. Les circonstances ont fait de vous un autre homme.

— Peut-être...

— Je voudrais trouver une manière de vous aider à tirer de peine ces pauvres gens, en leur fournissant les moyens d'aller contracter ailleurs un autre engagement.

— J'en serais très heureux.

— Même s'il vous fallait accepter, pour vous-même, une situation un peu... subalterne?

— Oui, même s'il fallait accepter une situation subalterne. Mais, qui voudrait de moi?

— J'ai un ami qui cherche un secrétaire. Savez-vous les langues?

— Hors l'anglais et le français, je ne sais pas un traitre mot de langue quelconque. On m'a bien quelque peu parlé du latin, autrefois, mais je n'en ai pas gardé le moindre souvenir.

— C'est fâcheux... Etes-vous mathématicien?

— J'en suis resté à la table de multiplication qui n'a jamais pu m'entrer dans la tête...

— Et l'Histoire? Pourriez-vous aider un romancier qui écrit en ce moment un roman situé au XVI^e siècle et qui aimerait qu'on lui fournit certains documents...

— Non, vraiment, Mademoiselle, ne cherchez pas davantage; j'ai reçu une éducation purement mondaine: tout en surface, rien au fond. Et, hormis monter à cheval...

— Je ne connais personne qui cherche un professeur d'équitation...

— ...chasser...

— ...personne en train de se constituer une meute de chasse! Mais, plaisanterie à part, savez-vous conduire une auto?

— Ah! pour cela, oui.

— Vous connaissez plusieurs marques?

— Deux ou trois pour le moins, aussi bien, je peux même dire mieux, que beaucoup de chauffeurs.

— Et... vous accepteriez temporairement, une place de chauffeur dans une maison particulière, avec des... honoraires...

— Pourquoi ne pas dire franchement « gages ».

— Avec des gages de vingt-cinq dollars par semaine, logé et nourri, naturellement?

— Oui, si l'on veut bien me remettre une semaine de... gages en avance. Avec vingt-cinq dollars et la recette de la pièce volée à M. Cremer, ils pourraient...

— Laissons la pièce, interrompt-elle avec un petit mouvement d'impatience; je vous ai dit qu'il n'en devait plus être question.

— Comme elle est sûre de lui! Elle est certainement fiancée, pense Loveland, qui oublie d'achever sa phrase, en spéculant l'emploi qu'il compte faire de ses vingt-cinq dollars et des recettes de la soirée.

— Si vous consentez à vous engager pour deux semaines, on vous réglerait très volontiers les deux semaines d'avance. L'auto est une « Gloria ».

— Ma dernière voiture était justement une « Gloria »...

— La dernière du marquis de Loveland, corrige paisiblement Kate.

— Oui, Mademoiselle, la dernière du marquis de Loveland. Il l'a vendue, parce qu'il était très gêné... Du moins, il croyait l'être. Je commence à voir maintenant qu'il ne savait pas ce que c'est que de...

— Pour revenir à vous, interroge pratiquement la jeune fille, acceptez-vous la situation que je vous offre?

— C'est vous qui me l'offrez.

— C'est moi; bien entendu, au nom de mon ami Cremer. Il vient justement d'acheter une auto et me l'a envoyée, tout de suite, pour que je l'essaie et que j'en profite un peu avant son arrivée.

— Ah! vous l'attendez?

— Ma tante l'attend, dit-elle, rougissant un peu et voilant ses yeux avec ce mouvement de cils qu'il juge particulièrement affolant.

— J'aimerais mieux être pendu que d'être au service de cet homme!

— A votre guise! Rien ne vous force. Je croyais que vous vouliez aider vos camarades... à tout prix.

— Je le veux encore, mais...

— Il y a toujours des « mais » quand on cherche un prétexte! Je conviens, d'ailleurs, que cette place de chauffeur pour un homme qui a...

— Qui a joué les pairs d'Angleterre! complète Val avec amertume.

— N'a rien de bien engageant, continue-t-elle sans protester autrement, mais je n'ai rien d'autre à vous offrir.

Les mains toujours soigneusement enfoncées dans son manchon, elle le gratifie d'un petit salut hautain, et se dirige vers la porte, sans perdre un atome de son charme sous ce nouveau aspect de sévérité.

Le pâle visage de Binet, les yeux courants de Lillie et la silhouette famélique de Bill s'interposent pour un instant entre les deux jeunes gens:

— Eh bien! s'écrie Val, avec une sorte de soudaine frénésie, je serai le chauffeur de Mr Cre-

— Oh! Sy Jney Cremer ne réclamera rien dans ces conditions! Il ne savait pas que votre troupe traversât une aussi pénible crise... Je puis répondre de lui comme de moi-même et, si vous voulez seulement me promettre, Lord... Mr Gordon, que la pièce ne sera pas jouée hors Ashville, il se tiendra pour satisfait.

— J'ai d'autant moins de mérite à vous le promettre, que les pauvres diables ne pourront probablement pas partir, et par conséquent...

— N'ont-ils vraiment aucun moyen de quitter Ashville pour aller s'engager ailleurs?

— C'est à peine si la recette de ce soir suffira à payer l'aubergiste qui a pris les bagages comme garantie!

— Vos bagages sont retenus aussi?

Loveland rougit.

— Puisque vous avez lu les journaux, dit-il, vous devez savoir que je n'ai pas de bagages; je dois reconnaître que vos compatriotes m'ont reçu d'une façon peu hospitalière... Moi, je n'ai pas lu les journaux; je n'ai pu me décider à les lire; mais, à en juger par quelques allusions faites devant moi, à quelques mots surpris au passage, j'ai compris que les reporters s'étaient donné beau jeu...

— Vous avez commencé, je crois, par vous disputer avec l'un d'eux?

— J'ai fermé un peu rudement ma porte au nez du premier qui s'est présenté; c'est vrai, mais ils se sont bien vengés!

— Les Américains n'aiment pas qu'on les trompe.

— Je ne les trompais pas; en quoi les aurais-je trompés?

— Vous jouiez un rôle qui n'était pas le vôtre, disent-ils, en vous présentant comme lord Loveland, et...

— Nous jouons aux propos interrompus, coupe Loveland qui commence à s'énerver et à se demander si les journaux n'ont pas dit quelque chose de plus grave encore que ce qu'il a supposé; voulez-vous me faire l'honneur de vous expliquer entièrement, car je ne comprends plus...

— Est-il possible que vous n'avez rien lu, rien, absolument rien de tout ce qui a été écrit sur vous?

— Je viens de vous dire que je n'ai pas daigné y jeter un coup d'œil et je suis resté sur cette conviction que les journaux se bornaient à relater, avec plus ou moins d'esprit, mes aventures à l'Astoria.

Kate le regarde fixement, les sourcils froncés, semblant réfléchir, puis, cédant à une brusque résolution, sort de son manchon un petit sac, en retire plusieurs coupures de journaux et les lui tend:

— Lisez vous-même: vous comprendrez mieux.

AVIS

Tous les régleurs, régleuses, coupeurs et our peuses de balanciers sont priés de venir échanger leur carte corporative tous les mercredis à partir du mercredi 22 décembre 1920, de 7 1/2 h. à 9 h., jusqu'au 31 janvier.

Tous les décodeurs et horlogers complets sont avisés que les changements de cartes se feront tous les jeudis jusqu'au 31 janvier 1921, au bureau de la F. O. M. H., aux mêmes heures.

Le Bureau, 6678

Librairie Henri Wille
28, Rue Léopold-Robert
La Chaux-de-Fonds

PLUMES RÉSERVOIR
depuis fr. 1.75

On répare tous les systèmes

Commune de La Chaux-de-Fonds
Jalonnement 6592

La Direction des Travaux publics rappelle aux propriétaires riverains des routes cantonales et chemins vicinaux situés sur le territoire communal, qu'ils doivent, durant la mauvaise saison, jalonner les routes qui ne sont pas bordées d'arbres et clôturer les carrières, conformément aux articles 59, 67 et 93 de la loi sur les routes et voies publiques du 15 février 1861.

Direction des Travaux publics.

„Le Progrès“ Société de Secours Mutuels
N° 506
LA CHAUX-DE-FONDS
Reconnue par la Confédération

Assure toutes les personnes des deux sexes de 18 à 40 ans pour fr. 3.—, 6.— ou 9.— par jour, à des conditions avantageuses, en cas de maladie et d'accidents. On s'assure en tout temps; pas de certificat médical; la société n'abandonne jamais ses malades.

Pour renseignements et formulaires d'admission, s'adresser aux membres soussignés:

Ch. HUGUENIN N. NAINÉ J. MAMIE
président, Charrière 10 caissier, Nord 62 secrét., Industrie 13
ainsi que chez tous les membres du Comité

Les membres désirant changer de classe doivent en faire la demande par écrit au président, d'ici au 31 décembre, dernier délai.

6153 Le Comité.

Librairie des Coopératives Réunies
43, rue Léopold-Robert, 43
La Chaux-de-Fonds

Maroquinerie
Portefeuilles, Porte-monnaie, Porte-musique
Serviettes d'avocat
Sacs et serviettes d'école
Plumiers

Boîtes de couleurs, Pastels, Crayons
Albums à peindre

Boîtes de construction
Boîtes de pâte à modeler
Jeux de famille Jeux d'échecs
Immense choix de papeteries

Plumes-réservoir Watermann
5% d'escompte sur les articles cides-sus
10% sur les papeteries

Livres d'étrennes :

Collection Pâquerette, Ma Jolie Bibliothèque
Bibliothèque de la Maison, etc.

Les Oiseaux dans la Nature, texte de Rambert, illustrations de Paul Robert, fr. 36.—

CORREVON, Nos Arbres, fr. 30.—
Floire alpine, fr. 25.—

FOREL, Les Fourmis de la Suisse, fr. 12.—
Floire des champs, des prairies et des bois, fr. 30.—

SIENKIEWIEZ, Quo Vadis, 3 volumes illustrés par Styka et Lemoine, les 3 volumes fr. 90.— (argent français).

DICKENS, David Copperfield, illustré par Frank Reynolds, 1 volume fr. 50.— (argent français).

SHAKESPEARE, Hamlet, illustré par W.G. Simonds, 1 volume fr. 50.— (argent français).

SHAKESPEARE, Marchand de Venise, illustré par Sir James-D. Linton, 1 volume fr. 50.— (argent français).

JEAN-RICHARD BLOCH, Carnaval est mort, fr. 7.50.

ROMAIN ROLLAND, Clérembault, fr. 8.—
BAPBUSSE, Paroles d'un combattant, fr. 6.75, etc., etc. 6512

Bonificat. on sur les ouvrages français

LA SCALA Co soir
L'Homme du Large

PALACE Co soir
Soumouroum
ou le 6688
Mystère du Harem

Prix réduits à toutes les places

INCROYABLE

Pardessus 60 Manteaux
Raglan Dames
Coupe inimitable 60 Francs
Drap en laine Dernier chic

P4737U 6558

M^{me} FLEURY, Léopold-Robert 46, La Chaux-de-Fonds

Pour la confection de vos

gâteaux de Noël
la graisse Astra est la meilleure et la meilleur marché.

6672 Elle remplace le beurre

Coopératives Réunies
En vente dans tous nos débits

Oranges
à 60 cts le kilo

6523

GILETS fantaisie
DESSINS ET TEINTES A LA MODE
CHOIX IMMENSE

ADLER
Rue Léopold-Robert 51
La Chaux-de-Fonds
Ouvert le dimanche en décembre

Pour les enfants les

Trompettes à pistons
Article réputé et soigné sont arrivées au magasin de musique

Reinert
Grand choix de Boîtes à musique avec et sans disques
Musiques à bouche
Musiques à pédale
Musiques à pédale et métal etc. 6438

Herboriste
Marcel Bourquin
La Chaux-de-Fonds
55, Rue Léopold-Robert, 55
Téléphone 19.54 904

A vendre plusieurs paires de chaussures p. hommes et une valise. S'adresser Serre 38, 2^{me}. 6655

On demande à acheter une poche à tayer à bois. S'adresser rue du Nord 174, au 2^{me} étage à gauche. 6498

Cadeaux utiles

Services à thé pour 6 personnes depuis Fr. 13.75
Déjeuners, services pour 6 personnes „ 16.75

BEAU CHOIX DE

SERVICES de TABLE
GARNITURES de CUISINE
et
GARNITURES de TOILETTE

En outre nos magasins sont bien assortis dans tous les autres articles de vaisselle, aux prix du jour les plus avantageux; l'aperçu suivant de ceux-ci vous en convaincra:

Tasses avec sous-tasses en porcelaine 1/2 renforcée depuis 55 ct.

Assiettes plates en faïence. . . 50 ct.

Grand choix de bois bonne grandeur courante depuis 55 ct.

Société Coopérative de Consommation de Porrentruy et environs 6684

MUSIQUE - INSTRUMENTS
Witschi-Benguerel
LA CHAUX-DE-FONDS 6219
PIANOS - HARMONIUMS

Pendant les fêtes
SALMEN BOCK
E. Dusteler-Ledermann
Téléphone 5.82 6685

A VENDRE à l'état de neuf

Joli buffet de cuivre vitré fr. 100.—
Table de cuisine fr. 15.—
Commode fr. 70.—
Table de nuit fr. 17.—
6 chaises noyer, plus fr. 9.—
Lit d'enfants, émaillé, grand modèle, duvet neuf fr. 120.—
Pupitre 2 places fr. 75.—
1 presse à copier fr. 15.—
Porte-parapluies noir fr. 15.—
Porte-manteau noir fr. 12.—
Portraits fr. 15.—
Chaise-longue pour malades.
Phonographe avec 25 disques, fr. 100.—

Echange Location
FREY-ZYSSET
Rue Fritz-Courvoisier 18

Les **SPAGHETTI MACCARONI**
„Uso Napoli“

Fabrication Tessinoise, sont arrivés au Magasin alimentaire Fortné Jamoll, rue de la Balance 8. P23769C 6655

Faites réparer vos parapluies à l'Edelweiss
Rue Léopold-Robert 8
4592

Grande Salle de la Croix-Bleue
Lundi 20 et Mercredi 22 décembre
Portes 7 1/2 h. Rideau 8 h. préc.

Veillées Populaires
offertes par l'Harmonie de la Croix-Bleue
Direction: M. Ed. Juillerat
Au profit des orgues du Grand Temple et de l'Agence de la Croix-Bleue

Très joli programme, terminé par une comédie-revue: *La Sans-Souci en ballade*

Cartes 50 ct. au magasin de musique Witschi-Benguerel et les deux soirs aux portes. 6657

Achat
de vieux complets aux hauts prix du jour ainsi que tous genres d'habits, chez RACHEL, Stand 8.

Bob A vendre un bob en bon état. S'adresser chez M. Bringolf, Nord 3. 6500

Sperbe cheval à balancière, gros modèle, ainsi que skis de 2 m. sont à vendre avantageusement. S'adresser rue de la Paix 81, 2^{me} étage à droite. 6577

A vendre manteau d'homme, moyen, peu usagé, taille moyenne. Bas prix. S'adresser Léopold-Robert 88-a, 3^{me} étage, à droite. 6585

Jeune homme sérieux, cuisinier et le service se recommande pour les fêtes. S'adresser chez John Girard, Charrière 64, sous-sol. 6499

Etat civil du Locle
Du 16 décembre 1920

Etat civil de La Chaux-de-Fonds
Du 17 décembre 1920

Naissance. — Haldemann, Lydia Alice, fille de Gottlieb, commis, et de Emma née Schiess, Bernoise.

Promesses de mariage. — Mongrandi, Joseph-Ernest, ébéniste Italien, et Monnard, Angèle-Aline, brodeuse, Vaudoise.

Mariages civils. — Bertschi, Charles-Arnold, camionneur, Bernois, et Baud née Leuba, Marie-Charlotte, journalière, Vaudoise. — Gigon, Daniel-Henri, horloger, Neuchâtelois et Bernois, et Huguenin-Virchaux, Blanche, horlogère, Neuchâteloise. — Prétot, Paul-Lucien, empl. au téléph., et Balimann, Louise, régleuse, tous deux Bernois. — Stoll, Ariste-Gaston-Anatole, horloger, Bernois et Neuchâtelois, et Stüdi, Edith-Marie, régleuse, Solesnoise.

Du 18 décembre

Naissance. — Gerber, René-Willy, fils de Paul-Emile, manœuvre, et de Emma-Marie-Virginie Spychiger née Boillat, Bernois.

Pompes Funèbres S. A. LE TACHYPHAGE
Toujours grand choix de Cercueils de bois
Cercueils Tachyphages - Cercueils CRÉMATIION

Tous nos cercueils sont capitonnés
Prix modérés

S. MACH
Fritz-Courvoisier 56
Jour et Nuit. 4.90 Téléphones 4.34 Jour et Nuit.

Ne pleurez pas, mes bien-aimés, Mes souffrances sont passées. Je pars pour un monde meilleur. En priant pour votre bonheur.

Monsieur et Madame Adamir Jean-Mairet-Fatton et leur enfant, à Besançon; Monsieur et Madame Arthur Jean-Mairet-Herren et leur enfant, à La Chaux-de-Fonds; Monsieur César Grandjean-Mairet, à Neuchâtel; Madame veuve Marie Jeanneret-Mairet et famille, aux Ponts-de-Martel; Madame veuve Léa Monnard-Mairet et famille, aux Ponts-de-Martel; Madame veuve Victorine Jean-Mairet et famille, à La Chaux-de-Fonds; Monsieur et Madame Emile Jean-Mairet-Locca et famille, à La Chaux-de-Fonds; Madame veuve Caroline Jean-Mairet-Grandjean et famille, aux Brenets; Monsieur et Madame Alexis Maridor et famille, aux Verrières; Monsieur et Madame Ami Maridor et famille, au Locle; ainsi que les familles alliées de feu William Mairet, Prisi, Lambert, Huguenin-Mairet, Maridor et dans la profonde douleur de faire part à leurs amis et connaissances du décès de leur cher et regretté père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle et parent,

Monsieur Adamir JEAN-MAIRET, père
que Dieu a repris à Lut, dans sa 57^{me} année, samedi à 19 1/2 h., après une longue et pénible maladie.

Landeyeux, le 18 décembre 1920. 6689

L'ensevelissement aura lieu, sans suite, le mardi 21 courant, à 14 heures, à Landeyeux (Val-de-Ruz).
Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

A la Chambre française

Le bloc national

espère une nouvelle guerre

Sous ce titre, Bernard Lecache écrit ce qui suit dans le « Journal du Peuple », de Paris, du samedi 18 décembre :

Le boulangisme a repris du poil de la bête, hier, sur la personne de M. Georges Leygues, qui n'est pourtant plus un poilu à tous crins. Une offensive vicieuse, partie du centre où siège le petit Barthou, s'étendant au secteur commandé par Arago, passant par le poste d'écoute du général de Castelnau, est venue mourir aux pieds de la tribune, malgré que les royalistes aient assuré la liaison attendue.

M. André Lefèvre avait vidé les lieux. On se battait pour un portefeuille. M. Raiberti l'avait en main. Il le tenait prudemment sous la protection de ses longs bras, et tous les ministres prenaient d'anxieuses mines durant le combat. C'était un combat d'importance. La guerre, avec ou sans majuscule, allait-elle changer de camp ?

Du centre gauche, de l'extrême droite, des vœux étaient formulés pour que tout le ministère tombât.

Le trio Barthou-Castelnau-Daudet, tentait une prise de possession du pouvoir, pour des fins scandaleuses qu'il ne sut pas masquer.

En réalité, le Bloc National livrait bataille contre le pays et contre la paix que désire le pays. En réalité, tandis que Castelnau, Daudet, Barrès, Gallli, Marcel-Habert (le vieux personnel), réclamaient crûment l'occupation de la Ruhr et chantaient le départ pour Berlin, le petit Barthou s'égoillait sur le « péril de l'ouest » et demandait nettement la guerre à l'Angleterre, notre récente alliée.

— Soyons prêts pour le printemps, dit textuellement l'apologiste de la loi de trois ans.

D'un côté comme de l'autre, — et c'est le fin mot de l'histoire — les représentants du Bloc National veulent la guerre, espèrent une guerre nouvelle. Ils la veulent tout de suite. Ils n'en ont pas eu assez. Ils n'en sont pas rassasiés. C'est la guerre, encore, qu'ils désirent, pour nous.

Ils veulent remettre ça... Resteront-ils sur une provocation, ou prépareront-ils un assaut déterminé, en force, contre la nation ? A nos camarades de répliquer, de prendre garde et de relever l'insolent défi de la réaction.

Les royalistes français préparent un coup d'Etat

PARIS, 20. — Serv. part. — George Slocombe, le correspondant spécial du « Daily Herald », à Paris, reproduit un article de Paul Boncour, dans « Floréal ». Paul Boncour estime que certains facteurs existent en France pour la réussite d'un coup d'Etat royaliste. Il estime que ce coup d'Etat est actuellement en préparation. Il cite comme faits à l'appui, la haine furieuse qui, au Parlement français, existe contre tous les socialistes, même les plus modérés, la reprise des relations avec le Vatican, qui fut un succès des cléricaux et des royalistes. Boncour cite encore la campagne de Daudet en faveur du plus grand emploi possible de troupes de couleur en Europe, ce qui favoriserait naturellement un coup d'Etat.

LES CREANCES SUISSES EN ALLEMAGNE un procès d'une grande importance

LEIPZIG, 20. — Un procès d'une grande importance pour les créanciers et débiteurs suisses et allemands vient d'être jugé par le tribunal du Reich, à Leipzig.

Un commerçant allemand de Hanovre avait obtenu en 1907 de la société suisse d'assurance sur la vie à Zurich, un prêt de 460.000 mark sur hypothèque d'une maison à Hanovre. D'après les conditions convenues, le capital et les intérêts devaient être payés en monnaies d'or allemandes. Le commerçant ayant la possibilité de vendre avantageusement son immeuble, il résilia l'hypothèque pour le 2 juin 1920, et voulut rembourser le prêt en papier allemand en se basant sur l'ordonnance allemande du 28 décembre 1914, d'après laquelle les conventions passées avant le 31 juillet 1914, exigeant des versements en or, ne lient plus les parties. La société suisse d'assurance demanda le paiement de la valeur de l'or allemand, soit 5 millions de mark au lieu de 460.000 mark. Le tribunal de Hanovre, se basant sur l'ordonnance du 28 décembre 1914, a donné le droit au commerçant d'effectuer le paiement en papier allemand et a rejeté la demande de la société suisse d'assurance. Le tribunal supérieur de Celle se basant également sur cette ordonnance, a reté le recours de la société.

Le tribunal du Reich a cassé ces jugements en se basant sur la convention passée le 6 décembre 1920 entre la Suisse et l'Allemagne au sujet des hypothèques ou suisses en Allemagne. Si la société d'assurance se soumet aux clauses de cette convention, elle a le droit d'exiger le paiement au plus tard dans les 15 ans de la valeur or de l'hypothèque, c'est-à-dire d'environ 5 millions de mark au lieu de 460.000 mark.

Les minoritaires belges quittent le parti socialiste

BRUXELLES, 19. — Havas. — Le « Peuple » annonce qu'à la suite du vote de l'ordre du jour, sur la discipline dans le parti, au cours du dernier congrès du parti ouvrier, les minoritaires ont décidé de quitter le parti.

L'homme qu'on ne peut soulever de terre

PARIS, 20. — Johnny Coulon, ce boxeur qu'on ne peut soulever de terre n'est pas un phénomène.

D'après « L'Auto », l'expérience est à la portée de tous à condition, comme dans une prise de jiu-jitsu, d'appliquer l'un et l'autre doigts précisément à l'emplacement voulu : à la carotide et au poulx.

Il reste donc toujours à identifier la nature de cette force mystérieuse. Hier après midi, les professeurs Richet, Sébillot et Langlois ont soumis le fameux boxeur américain à d'intéressantes expériences.

UN BEAU VOL DE CANARDS !

Tremblons !

Les bolchévistes vont envahir l'Europe !!

PARIS, 20. — Service U. de l'agence télégraphique suisse. — Des dépêches de Varsovie annoncent que les bolchévistes, malgré leur situation incertaine, songent à de nouvelles entreprises guerrières ; Lénine aurait déclaré au dernier congrès des Soviets que la Ligue des Nations tremblera devant la Russie. Trotski a annoncé que les bolchévistes envahiront l'Europe comme ils ont envahi la Crimée. De Riga, on dit que des concentrations russes se forment à la frontière lettone. Des nouvelles de Constantinople annoncent qu'une nouvelle avance bolchéviste a lieu en Perse. (sic).

LA DETTE DE L'ITALIE

98 MILLIARDS DE LIRES

ROME, 20. — Stefani. — A la Chambre, le ministre du trésor M. Méda, exposant la situation financière dit que pour l'exercice 1921-1922, les dépenses effectives sont évaluées à 23 milliards 497 millions et les rentrées effectives à 14.786 millions. Le ministre croit que le déficit pourra être de 10.370 millions si le parlement vote les mesures nécessaires. Au sujet de la dette publique, M. Méda dit qu'elle a augmenté de 14.353 millions, atteignant 98 milliards 072 millions.

Constantin arrive à Athènes

Un enthousiasme... de commande !

ATHENES, 20. — Havas. — Le roi Constantin est arrivé à Athènes à 11 heures par train spécial venant de Corinthe. Il s'est rendu directement à la cathédrale puis au palais royal au milieu d'un enthousiasme indescriptible.

Le chômage

LONDRES, 19. — Havas. — Le relevé auquel il vient d'être procédé des inscriptions sur les registres officiels de chômage accuse pour Londres 147.700 sans travail, pour l'ensemble de l'Angleterre 540.000, dont 260.000 démoobilisés. Il s'agit du chômage « officiel ». En réalité on compte près d'un million de chômeurs en Angleterre.

Le moratoire en Angleterre

LONDRES, 20. — Serv. part. — Depuis quelques semaines, écrit un correspondant financier du « Daily Herald », des rumeurs circulent dans la cité selon lesquelles les intérêts financiers qui contrôlent les affaires considèrent l'éventualité de demander un moratoire, afin d'éviter un krack général sur la place de Londres. Le moratoire est la formalité légale qui autorise le renvoi du paiement des dettes durant une période illimitée. Il fut appliqué, en 1914, dans la plupart des pays d'Europe.

EN SUISSE

On augmentera les représentants du personnel au Conseil d'administration des C. F. F.

BERNE, 20. — Republica. — Le chef du Département des chemins de fer, M. Haab, va augmenter les représentants du personnel au sein du Conseil d'administration des C. F. F. On sait que jusqu'à ce jour, le personnel n'a pas été représenté dans le Conseil d'administration dans la proportion à laquelle il a droit. C'est pour réparer cette erreur que M. Haab fera procéder très prochainement à la nomination de deux membres représentant le personnel des chemins de fer. Si nous sommes bien renseignés, le camarade Woker, ancien président des cheminots, et qui a donné sa démission, sera remplacé par le camarade Bratschi, le nouveau secrétaire général de la Fédération suisse des cheminots.

La réduction des courriers diplomatiques suisses

BERNE, 20. — Republica. — Les courriers diplomatiques suisses qui étaient dans certaines directions, de trois et même quatre par semaine, seront ramenés à un par semaine à partir du 1er janvier 1921.

Fin de la grève du Lötschberg

BERNE, 20. — Republica. — A la suite des pourparlers qui ont eu lieu entre les représentants du personnel des ateliers du Lötschberg, en grève, et la direction générale, de nouvelles propositions ont été présentées aux ouvriers, qui, réunis en assemblée générale, les ont acceptées au bulletin secret, par 172 voix contre 58. Ils ont ainsi décidé de terminer la grève, lundi soir, et de reprendre le travail demain matin.

La direction du Lötschberg, qui refusait de discuter avec les ouvriers avant que ceux-ci aient repris le travail sans condition, a donc dû capituler. Les nouvelles conditions de salaires obtenues sont les suivantes :

Les ouvriers d'ateliers reçoivent 1 fr. 50 à 2 fr. 40 par heure. Les ouvriers auxiliaires 1 fr. 40 à 2 fr. 12. Les manœuvres 1 fr. 40 à 2 fr.

En plus, les vacances doivent être accordées comme suit :

De 2 à 5 ans de service, 3 jours ouvrables ; de 6 à 10 ans 6 jours ; de 11 à 15 ans, 9 jours ; de 16 à 20 ans, 12 jours ; après 20 ans, 15 jours ouvrables.

Aucune mesure de représailles ne pourra être prise. Pendant toute la durée de la grève, il n'y a pas eu de jaunes. Une discipline admirable a été rigoureusement observée.

Le communiqué se termine par une protestation contre les nouvelles tendancieuses et quelquefois mensongères répandues par l'Agence télégraphique au cours de la grève.

Costume neuchâtelois

NEUCHÂTEL, 20. — Une société du costume féminin neuchâtelois s'étant formée, son comité, désireux de se documenter aussi complètement que possible avant d'adopter un modèle définitif, prie toutes les personnes possédant des dessins, silhouettes, gravures, anciennes descriptions et pièces de vêtement de bien vouloir, soit les communiquer, soit de les faire connaître à Mme R. Legler-Monnard, à Neuchâtel, ou à M. L. Thévenaz, sous archiviste de l'Etat.

Un conflit au « Volksrecht »

ZURICH, 20. — La rédaction du « Volksrecht » dont les deux rédacteurs vivent dans une hostilité absolue, a tenu deux séances pour discuter de la situation actuelle du journal. La majorité de la commission a proposé de résilier le contrat de Nobs jusqu'au 9 janvier, jour de l'assemblée générale de l'Union de la presse du canton de Zurich et de remettre la rédaction au Dr Fritz Hitz, Le président de la commission de rédaction, Rieder, appuyé par le président du comité de l'Union de la presse, s'est refusé de soumettre à la votation la proposition. De ce fait, la majorité de la commission publiera une déclaration dans le « Volksrecht ».

Un sanatorium pour les cheminots dans la vallée du Simmenthal

BERNE, 20. — Une commission spéciale comprenant des représentants du personnel et de la Direction générale des C. F. F., avec le médecin en chef des C. F. F., a visité samedi à Weissenburg, les emplacements destinés à un sanatorium pour les cheminots.

LA CHAUX-DE-FONDS

POUR LES CHOMEURS

Le Cercle ouvrier et la F. O. M. H. ont décidé de mettre les locaux du Cercle à la disposition des chômeurs. Ils y trouveront une salle chauffée, de la lecture et des jeux.

GROUPE D'EDUCATION SOCIALISTE

Section des jeunes

Séance ce soir à 20 heures, au Collège industriel, salle Stebler.

Section des aînés

Le groupe se réunira ce soir à 20 h., au Cercle ouvrier, salle de la Bibliothèque. Le sujet à l'étude est : « Nos idées, notre action. » Il sera introduit par Edmond Breguet. Tous les militants et les élus du Parti sont instamment priés d'y assister. C'est même leur devoir d'y participer en la période que nous traversons.

La manifestation contre le Règlement de police

Le cortège, musiciens compris, comprenait environ 300 personnes. Sur la Place de l'Hôtel de Ville, il s'est trouvé encore une centaine de curieux pour se joindre aux participants du cortège.

M. Gianola prononça le discours, disant en particulier que ce mouvement n'était pas dirigé par un groupement politique, et que les sociétés locales protestaient contre le Règlement de police au sujet duquel elles n'avaient pas pu se faire entendre.

Cette dernière déclaration est absolument fautive, la commission du Conseil général qui élabore le nouveau Règlement de police entendit tout un soir les représentants des sociétés et des cafés.

Il est vrai que le temps ne se prêtait guère aux poses sur la place publique, mais il faut reconnaître que cette manifestation est loin d'avoir obtenu le succès qu'espéraient ses organisateurs.

Nous publierons demain les articles de l'ancien et du nouveau Règlement de police visés par cette association de sociétés locales. Nos lecteurs pourront eux-mêmes juger si les critiques formulées sont justifiées.

Inauguration du Foyer des Travailleurs

Samedi après-midi, à 14 h. 30, a eu lieu l'inauguration du douzième Foyer des travailleurs installé en Suisse par les soins du Département social des Unions chrétiennes et de la Croix-Bleue. Ce foyer n'est pas autre chose que la maison du soldat « Tête de Ran » offerte en 1916 par la population chaux-de-fonnière et qui lui revient sous cette nouvelle forme.

Des discours ont été prononcés par M. François de Montmolin, anciennement pasteur aux Eplatures, actuellement secrétaire général du Département social, qui a du reste lui-même présidé à l'établissement de ce foyer en notre ville. Puis par M. Th. Geisendorf, secrétaire du Bureau universel des U. C. et président du Département social, MM. Matthias, préfet, et Hoffmann, conseiller communal.

Ce foyer, coquet et bien installé, rendra certainement des services aux ouvriers sans foyer ou obligés d'attendre le départ de leurs trains ou l'ouverture de leurs ateliers, plus particulièrement durant l'hiver. On y trouve de la lecture, des jeux et des boissons antialcooliques.

Deux heures plus tard, ce « Foyer des travailleurs » était ouvert à la population.

Commencement d'incendie

Hier, à 11 h. 50, un commencement d'incendie a éclaté chez M. Dunenberg, rue du Collège 10. Le feu a pris dans un amas de copeaux, et a été transmis au buffet, aux parois et au plafond. Deux postes qui s'étaient rendus sur les lieux ont maîtrisé le feu en un quart d'heure.

Mort subite

Dimanche soir, aux environs de 18 heures, un habitant de la ville, M. Glauser, demeurant rue du Grenier 3, s'est affaissé à la rue de l'Hôtel de Ville, comme il rentrait de promenade avec sa famille. Transporté au poste de police voisin, il n'a pas tardé à succomber. M. le Dr Guye, appelé d'urgence, n'a pu que constater le décès. M. Glauser est âgé de 67 ans, il avait déjà été victime d'une attaque il y a deux ans.

Une villa cambriolée

La police procède ce matin à une enquête relative à un vol avec effraction commis à la villa Otto Graeff, à la Combe-à-l'Ours. On ne possède pas encore de détails précis sur les circonstances et le montant du vol, mais on dit qu'il n'est pas d'une grande importance. Un agent s'est rendu sur les lieux pour faire les constatations habituelles.

« La Parisienne »

Avant la « Parisienne », la tournée Vas' nous offrit un lever de rideau un peu quelconque, de Grenet-Daucourt. Cet auteur a pu écrire des monologues forts spirituels, mais son monologue dialogué d'hier soir, à part quelques pointes assez jolies était plutôt monotone.

Du reste on y a eu froid hier soir au théâtre, et on ne s'y est pas amusé. Il fallait être de bonne composition pour écouter jusqu'au bout les rosseries d'une Parisienne pas très intéressante, qui trompe son mari et son amant avec le plus parfait cynisme. A vrai dire, son amant était aussi embêtant pour le public que pour sa maîtresse. Mlle Lysicka a tenu son rôle de manière suffisante, encore que le débit était chez elle trop rapide pour être compris de toute la salle. Les autres acteurs étaient insignifiants. A. V.

« Rêve de Valse »

Pour sa représentation de demain soir mardi, au théâtre, l'excellente troupe du théâtre de Lucerne peut être certaine d'une toute belle salle. Elle le mérite tout d'abord par l'indiscutable qualité des artistes qui la composent, puis par l'heureux choix du spectacle annoncé. Parmi les opérettes viennoises en vogue, « Rêve de Valse » est l'une des mieux écrites, la partition en est ravissante.

L'orchestre de la Métropole, qui se fit apprécier dans les précédentes représentations de la troupe de Lucerne, tiendra les accompagnements.

— Nach den letzten sehr erfolgreichen Gastspielen des Luzerner Operettenssembles unter Leitung des Herrn Direktor Edmund möchten wir nicht verfehlen, auf das nächste Gastspiel am Dienstag, den 21. Dezember nochmals ganz besonders empfehlend hinzuweisen. — Wir können dieses umso mehr, als die bisherigen Darstellungen bewiesen haben, dass das Ensemble mit seinen ganz vorzüglichen Kräften nur gutes bietet, und eine Operette zur Aufführung gelangt, welche mit seinen herrlichen Wiener Weisen überall bekannt ist, und deren Handlung so interessant und humorvoll ist, dass niemand sich den Besuch entgehen lassen sollte. Rechtzeitiger Bezug der Billets sichert einen guten Platz.

La Scala

« L'Homme du Large », le grand drame maritime qui est présenté cette semaine, est une œuvre admirable qui fait honneur à la production française et qui mérite d'être vue.

F. O. M. H. Comité des horlogers

Séance, demain soir à 20 heures, au local D. Jeanrichard 16. Ordre du jour : Question du chômage. Présence nécessaire.

LES CHANGES DU JOUR

Ce matin on constate une légère baisse sur presque tous les changes. Le français descend de 39.30—40.— à 39.— et 39.75 ; l'allemand de 10 centimes, 8.80 et 9.40.

Chronique sportive

Les matches de dimanche

Série A : Le match Bruhl contre Blue-Star, Zurich, est renvoyé ; Chaux-de-Fonds contre Cantonal, renvoyé ; Neumunster contre Winterthour, 2 à 2 ; Zurich contre Young-Fellows, 1 à 0 ; Berne contre Old-Boys 8 à 2 ; Lucerne contre Nordstern, 4 à 3 ; Aarau contre Bâle, 3 à 1 ; Fribourg contre Servette, 1 à 0.

Etoile I bat Montreux-Sports I par 2 à zéro

La première équipe du F. C. Etoile s'est rendue hier à Montreux et a triomphé du Montreux-Sports I par deux buts à zéro, après une très jolie partie, vivement disputée. Ce match comptait pour le championnat suisse, série A et donne à nos sympathiques Stelliens la première place du classement avec deux points d'avance sur Servette de Genève, qui a subi hier une défaite. A noter dans l'équipe, la rentrée de l'excellent joueur Georges Schumacher.

Pendant les fêtes de fin d'année, la première équipe du F. C. Etoile se rendra en Italie et jouera à Novare, Alexandrie, Livourne, La Spezia, tandis que l'équipe réserve se rendra pour Noël à Certe et à Berziers. Ici et là de chaleureuses réceptions sont réservées à nos amis stelliens auxquels nous souhaitons bon voyage et bonne chance.

Athlétisme

C'est avec plaisir que nous apprenons que les différents représentants du Club athlétique au concours des 18 et 19 décembre, à Berne, sont revenus couverts de lauriers.

Le sympathique Ulrich Blaser sort le premier dans les poids moyens et gagne une couronne or, une médaille or et une grande coupe. Dans la même catégorie Louis Berger est le sixième, couronne de chêne.

Dans les poids légers, Georges Zehr est le quatrième, couronne de laurier ; et, pour les poids plumes, Eugène Rytter, le deuxième, couronne de laurier et une médaille argent. Jean Calame, le cinquième, couronne de chêne ; Alfred Guignet, le neuvième, couronne de chêne, et Adrien Rytter, le dixième, couronne de chêne. De magnifiques prix ont récompensé les gagnants.

Nous ne pouvons que féliciter sincèrement tous ces athlètes qui ont su défendre si vaillamment nos couleurs.

Concours renvoyé

Le concours projeté pour mardi, au Stand, ne pourra avoir lieu, les Autrichiens devant rentrer à Vienne, leurs passe-ports étant à échéance.

OUVRIERS, CAMARADES

hâtez-vous d'acheter l'« Agenda de la Classe ouvrière ». — En vente chez Fritz Ribi, Café du Grütli, et à l'Imprimerie Populaire, Gare du Flon, Lausanne.

On expédie contre remboursement.